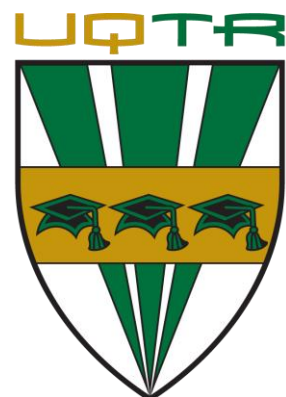


# Chantier sur la réussite en enseignement supérieur

PORTRAIT D'ÉTABLISSEMENT



Université du Québec  
à Trois-Rivières



## INTRODUCTION

La persévérance et la réussite des étudiants sont au cœur de la mission et des préoccupations des acteurs des réseaux de l'enseignement supérieur. On le constate notamment dans les plus récents travaux du Conseil supérieur de l'éducation (CSÉ) et à travers le chantier sur la réussite amorcé par la Fédération des cégeps. Le ministère de l'Enseignement supérieur partage ces préoccupations et estime que le temps est propice à une réflexion collective sur la situation actuelle en matière de réussite étudiante, tant à l'enseignement collégial qu'à l'enseignement universitaire. C'est pourquoi il a lancé un Chantier sur la réussite en enseignement supérieur.

Bien qu'il y ait plusieurs manières d'appréhender le concept de réussite, le Ministère retient la définition du CSÉ, qui propose une conception large de la réussite, centrée sur le projet de formation de la personne :

« [...] l'acquisition et l'intégration par l'étudiant ou l'étudiante de connaissances et de compétences en lien avec une formation de haut niveau s'inscrivant dans son projet personnel et contribuant tout à la fois à son développement sur les plans professionnel, artistique, scientifique, culturel, civique et personnel<sup>1</sup>. »

Le CSÉ distingue quatre étapes à travers lesquelles l'étudiant doit cheminer pour réussir son projet de formation :

- l'accès aux études supérieures;
- le cheminement des étudiants (la persévérance);
- l'obtention du diplôme;
- l'insertion socioprofessionnelle (l'accès à l'emploi ainsi que la construction de l'appartenance sociale et de l'identité sociale)<sup>2</sup>.

Le Chantier sur la réussite en enseignement supérieur s'inscrit dans la foulée du Plan stratégique 2019-2023 du Ministère, en ce sens qu'il permettra d'atteindre les cibles liées à des indicateurs de réussite étudiante. Ainsi, les établissements sont invités, dans un premier temps, à brosser leur portrait en matière de réussite. Dans un second temps, ils seront invités à se doter de leurs propres cibles afin de contribuer à l'atteinte des cibles nationales. De plus, le Ministère mène actuellement des travaux sur différents aspects de la réussite étudiante en collaboration avec ses partenaires. Les travaux réalisés dans le cadre du Chantier culmineront avec un plan d'action qui devrait être rendu public à l'hiver 2021.

Le portrait que chaque établissement est invité à produire vise à lui permettre de mettre en lumière ses particularités et à dégager des constats à propos des pratiques et des mesures qu'il a mises en place pour favoriser la réussite des étudiants et qui semblent avoir donné les meilleurs résultats. Les renseignements transmis par chacun des établissements par l'entremise de son portrait seront pris en compte par le Ministère au moment de déterminer quelles mesures de soutien apparaissent les plus intéressantes et pourraient être retenues dans le plan d'action ministériel sur la réussite en enseignement supérieur, qui sera dévoilé au terme du Chantier.

### Consignes

- A.** Pour réaliser son portrait en matière de réussite, l'établissement est d'abord invité à prendre connaissance des données exposées dans le présent document et dans le fichier Excel qui l'accompagne, puis à répondre aux questions posées par le Ministère, notamment en comparant les données pour l'ensemble du réseau à celles fournies pour son établissement.
- Pour chacun des indicateurs, un graphique présente les données pour l'ensemble du réseau et un gabarit est prévu afin de permettre à l'établissement d'intégrer le graphique présentant les données qui lui sont propres (ce graphique se trouve dans le fichier Excel).
  - Des données et des graphiques complémentaires à ceux présentés dans le portrait sont également disponibles dans le fichier Excel.
- B.** L'établissement est ensuite encouragé à créer de nouveaux onglets dans le fichier Excel et à y insérer des données supplémentaires. S'il fournit d'autres données, l'établissement est invité à en préciser la source et la méthodologie. Les deux documents (le portrait et le fichier Excel) devront être retournés au Ministère au terme de l'exercice.

1. Conseil supérieur de l'éducation, Rapport sur l'état et les besoins de l'éducation 2008-2010 – Conjuguer équité et performance en éducation, un défi de société, 2010, p. 61.

2. *Ibid.*

## 1 LE PORTRAIT DE LA COMMUNAUTÉ ÉTUDIANTE DE L'ÉTABLISSEMENT ET SA COMPARAISON PAR RAPPORT À L'ENSEMBLE DU RÉSEAU

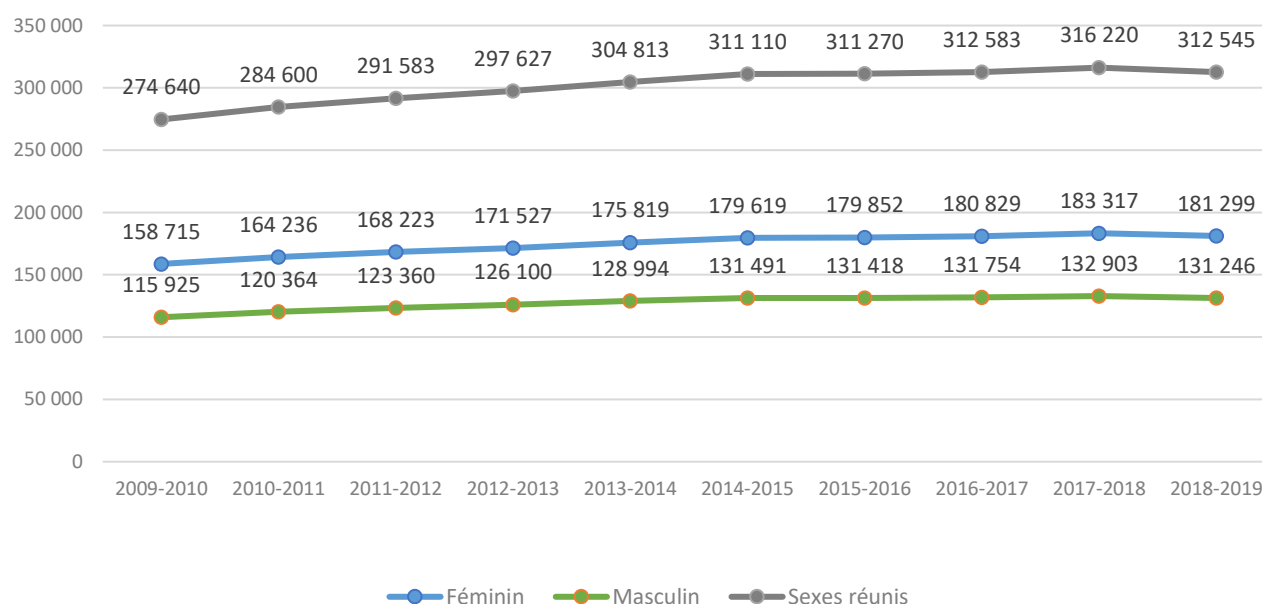
### Objectifs

- Pour l'établissement, cette section vise à lui permettre de broser un portrait de sa communauté étudiante, notamment en comparant les données pour l'ensemble du réseau et celles qui lui sont propres, et de dégager des constats quant aux caractéristiques de cette communauté qui entraînent des défis en matière de réussite.
- Pour le Ministère, elle vise à lui permettre d'enrichir la production du plan d'action sur la réussite en enseignement supérieur, entre autres en ciblant les caractéristiques des populations étudiantes les plus à risque sur le plan de la réussite.

### Consignes

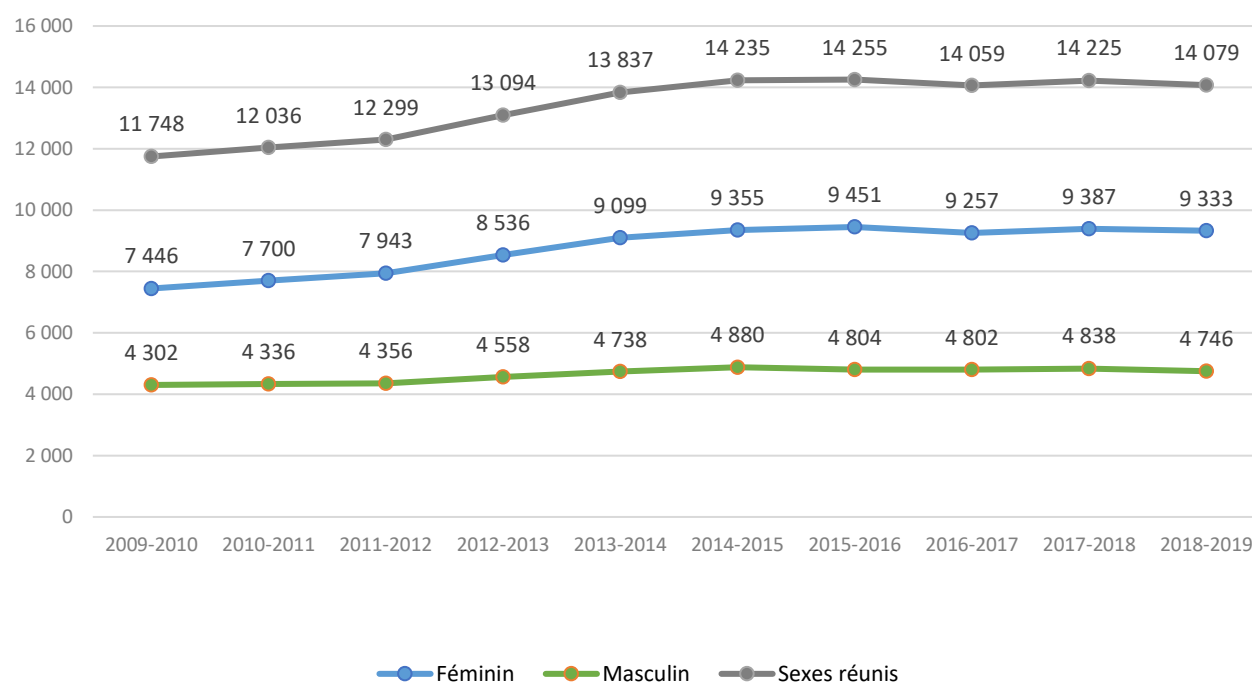
- Veuillez prendre connaissance des graphiques exposés ci-après, qui présentent les données pour l'ensemble du réseau universitaire, et intégrer les graphiques correspondants, qui présentent les données propres à votre établissement (les graphiques se trouvent dans le fichier Excel).
- Veuillez présenter tout autre graphique ou toute autre donnée dont vous disposez pour broser le portrait de votre communauté étudiante. Dans ce cas, vous êtes invités à créer de nouveaux onglets dans le fichier Excel et à y insérer les graphiques et les données supplémentaires. Par ailleurs, veuillez noter que d'autres graphiques et données sont fournis par le Ministère dans le fichier Excel.
- Veuillez répondre à la question posée dans l'encadré qui se trouve à la fin de la présente section.
- Veuillez prendre note que la définition des données présentées dans les graphiques qui suivent se trouve dans l'onglet « Méthodologie » du fichier Excel.

GRAPHIQUE 1.A  
EFFECTIF ÉTUDIANT DE L'ENSEMBLE DU RÉSEAU UNIVERSITAIRE, DE 2009-2010 À 2018-2019  
(selon le sexe, en nombre)



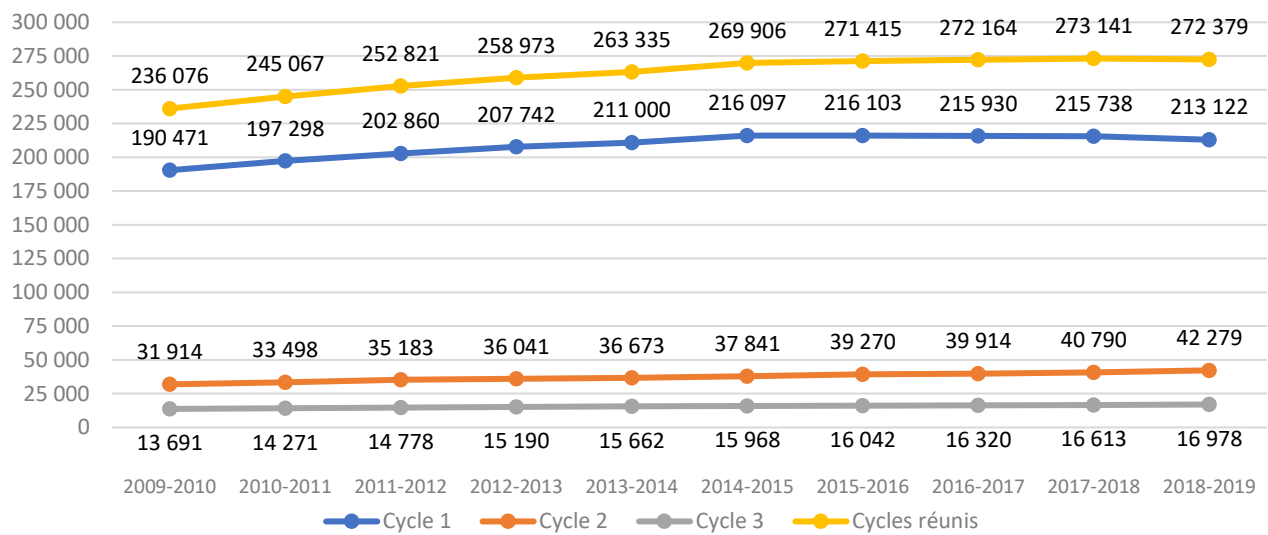
Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, août 2020.

GRAPHIQUE 1.B  
EFFECTIF ÉTUDIANT DE L'ÉTABLISSEMENT, DE 2009-2010 À 2018-2019  
(selon le sexe, en nombre)



Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, août 2020.

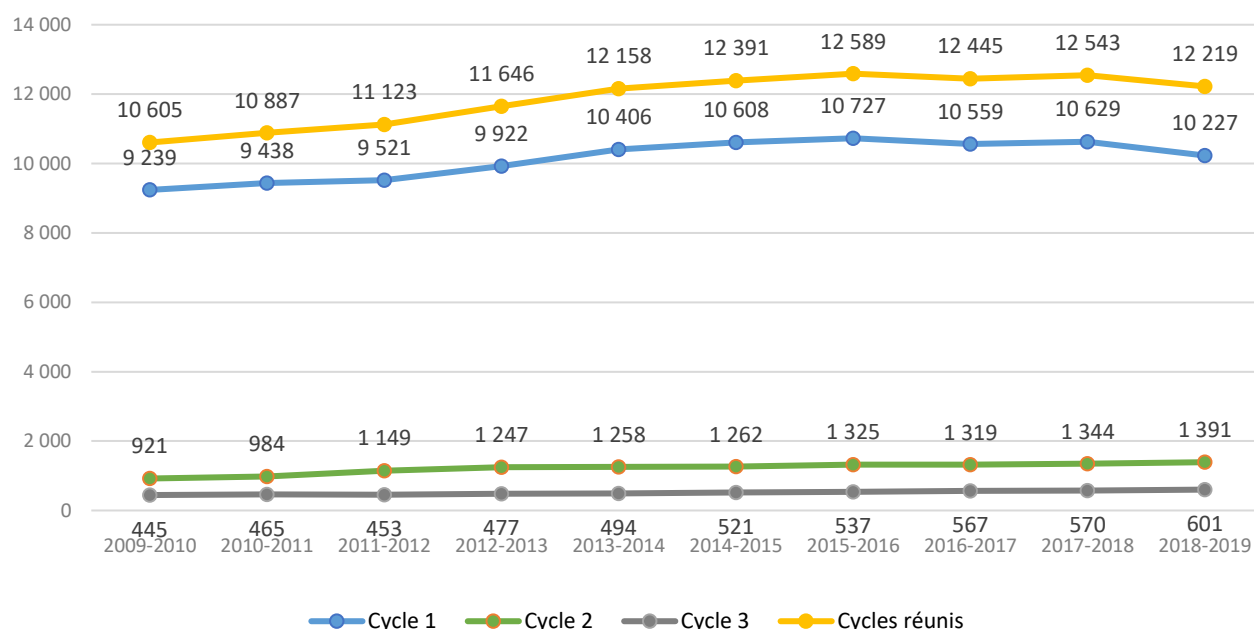
GRAPHIQUE 1.C  
**EFFECTIF ÉTUDIANT DE L'ENSEMBLE DU RÉSEAU UNIVERSITAIRE, DE 2009-2010 À 2018-2019**  
 (selon le cycle<sup>3</sup>, en nombre)



Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, août 2020.

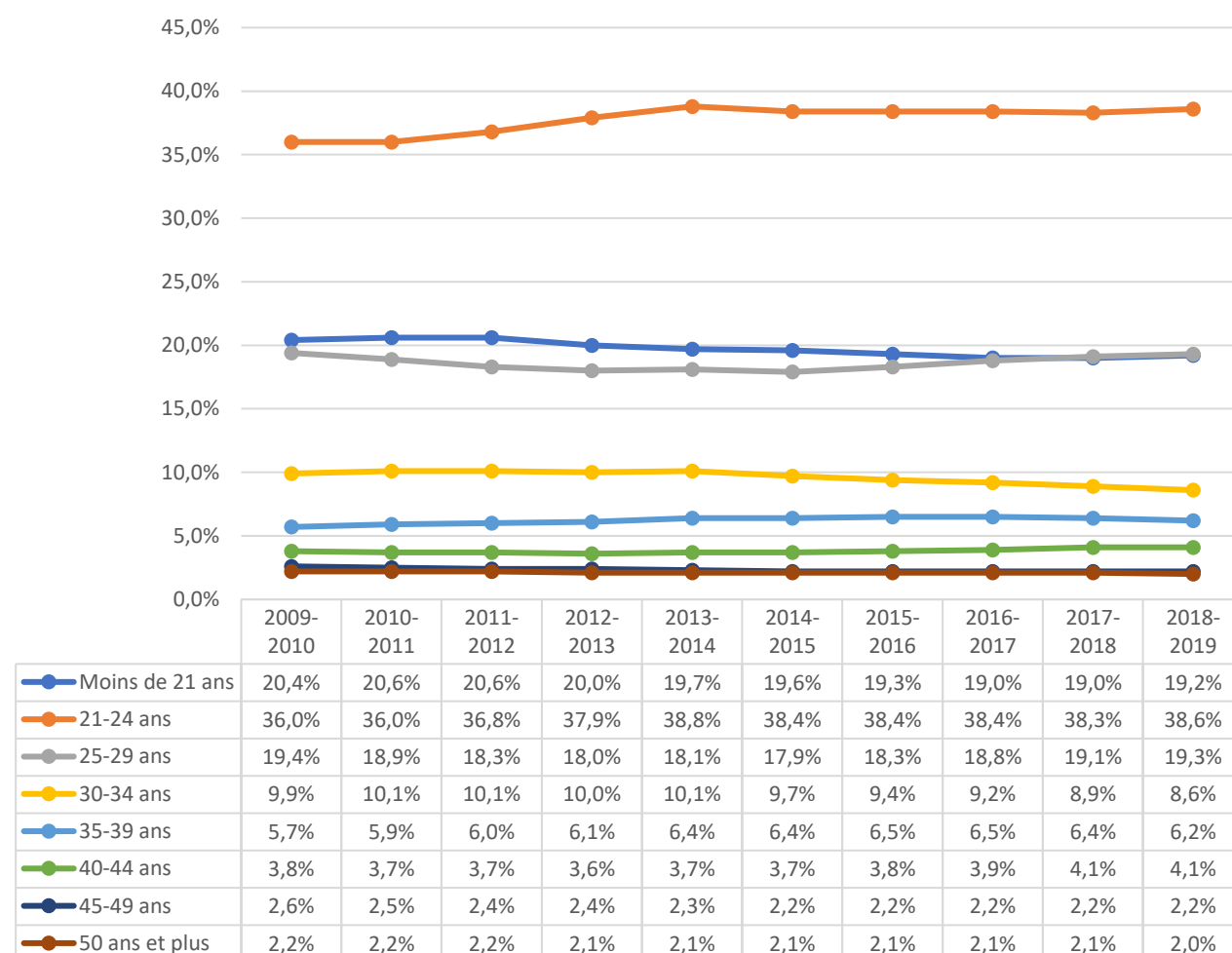
3. Le cycle 1 inclut le certificat de 1<sup>er</sup> cycle et le baccalauréat, le cycle 2 inclut le certificat de 2<sup>e</sup> cycle et la maîtrise, et le cycle 3 inclut le doctorat uniquement.

GRAPHIQUE 1.D  
EFFECTIF ÉTUDIANT DE L'ÉTABLISSEMENT, DE 2009-2010 À 2018-2019  
(selon le cycle, en nombre)



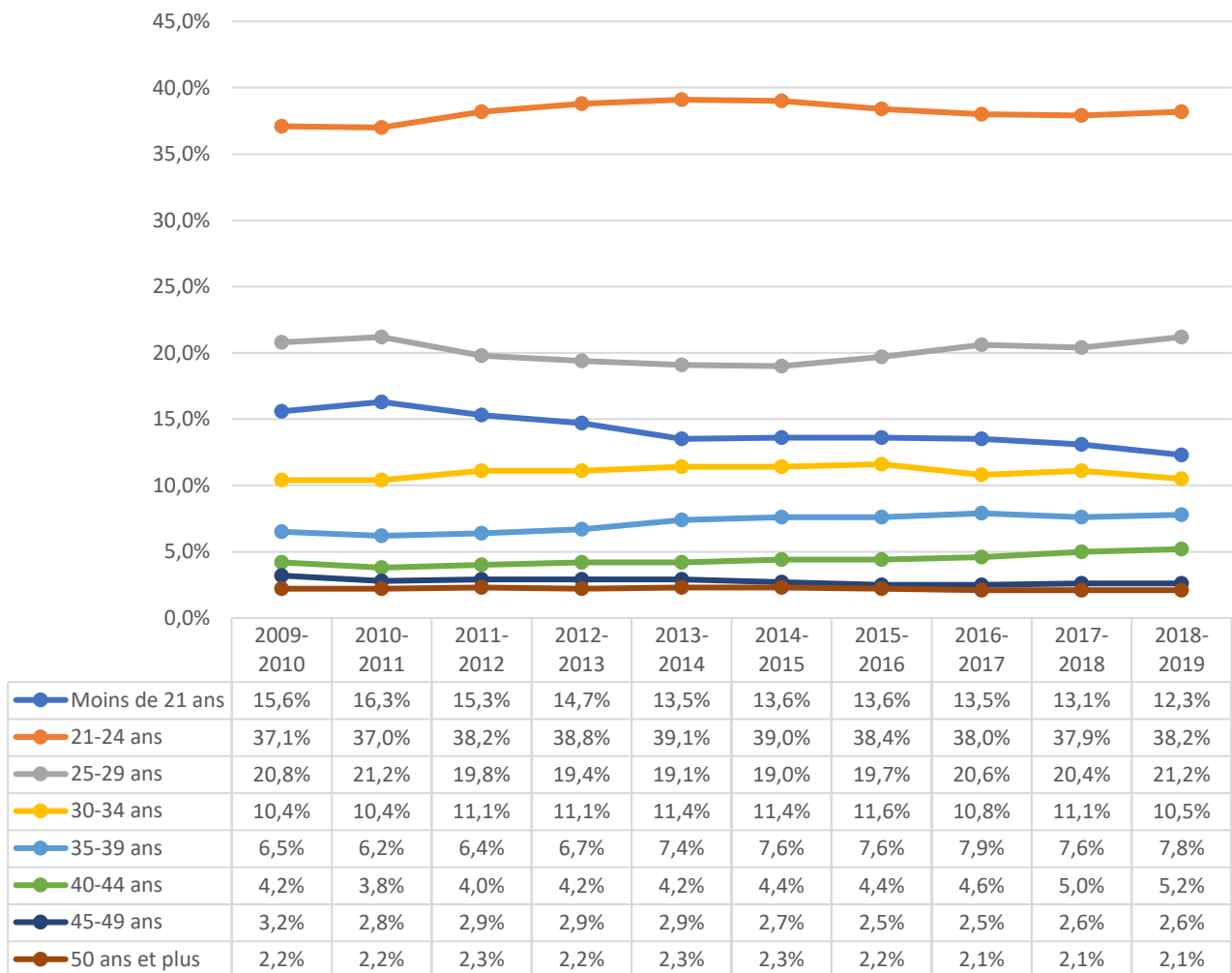
Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, août 2020.

GRAPHIQUE 1.E  
EFFECTIF ÉTUDIANT DE L'ENSEMBLE DU RÉSEAU, DE 2009-2010 À 2018-2019  
(selon le groupe d'âge, en pourcentage)



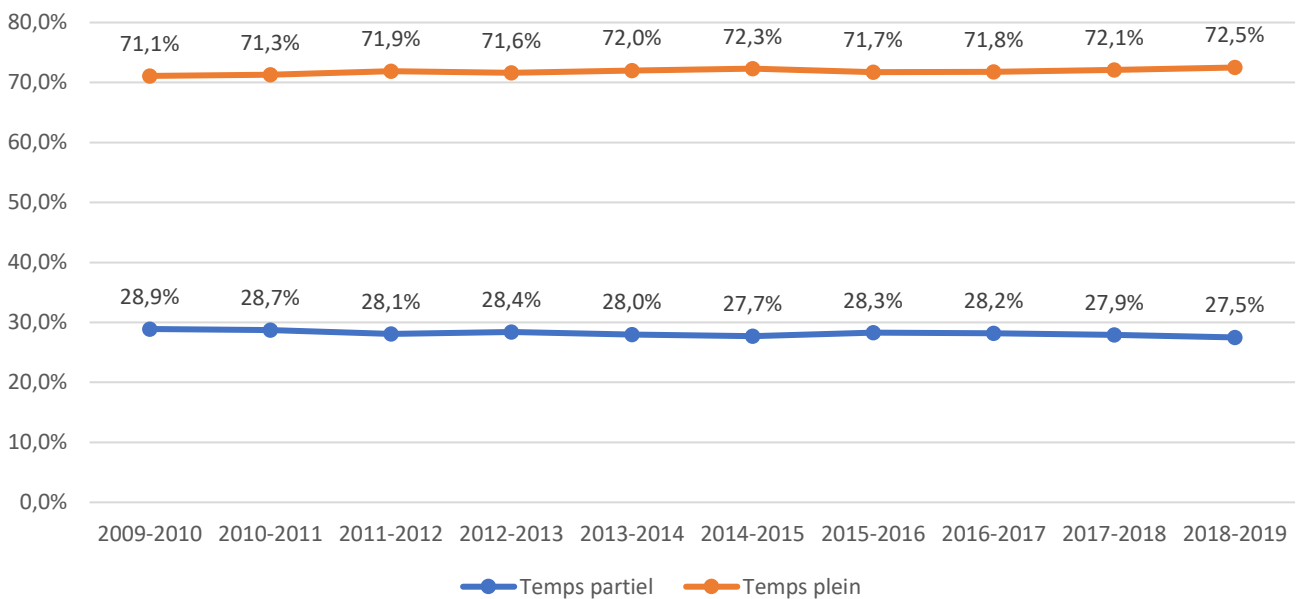
Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, août 2020

GRAPHIQUE 1.F  
EFFECTIF ÉTUDIANT DE L'ÉTABLISSEMENT, DE 2009-2010 À 2018-2019  
(selon le groupe d'âge, en pourcentage)



Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, août 2020.

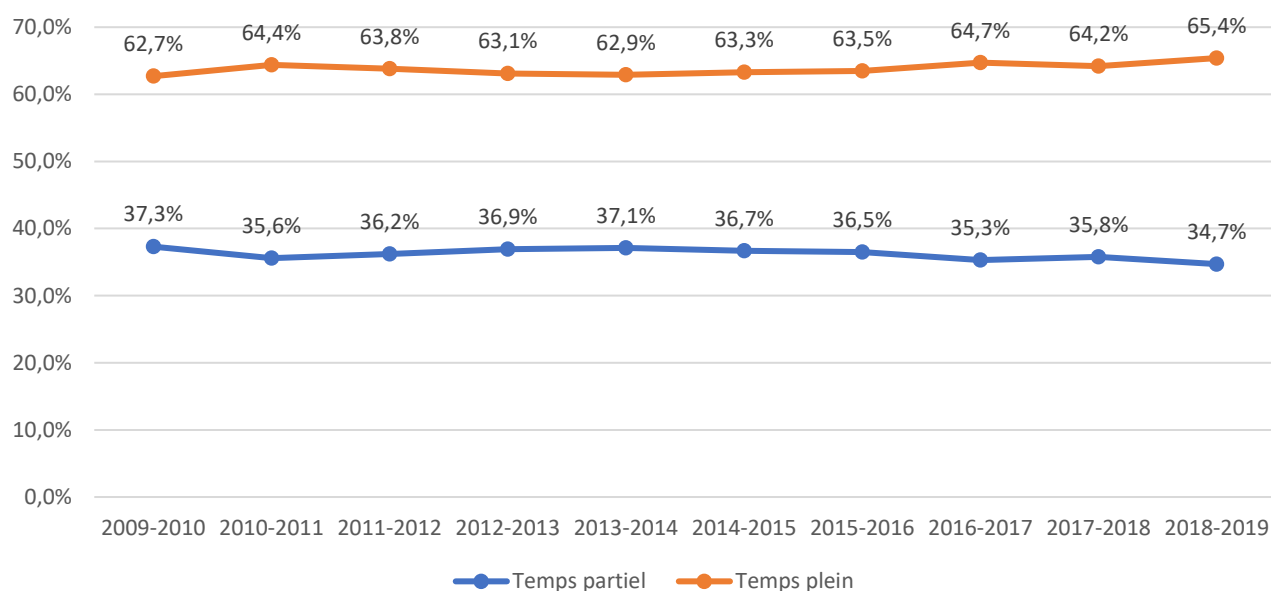
GRAPHIQUE 1.G  
EFFECTIF ÉTUDIANT DE L'ENSEMBLE DU RÉSEAU, DE 2009-2010 À 2018-2019  
(selon le régime d'études, en pourcentage)



Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, août 2020.

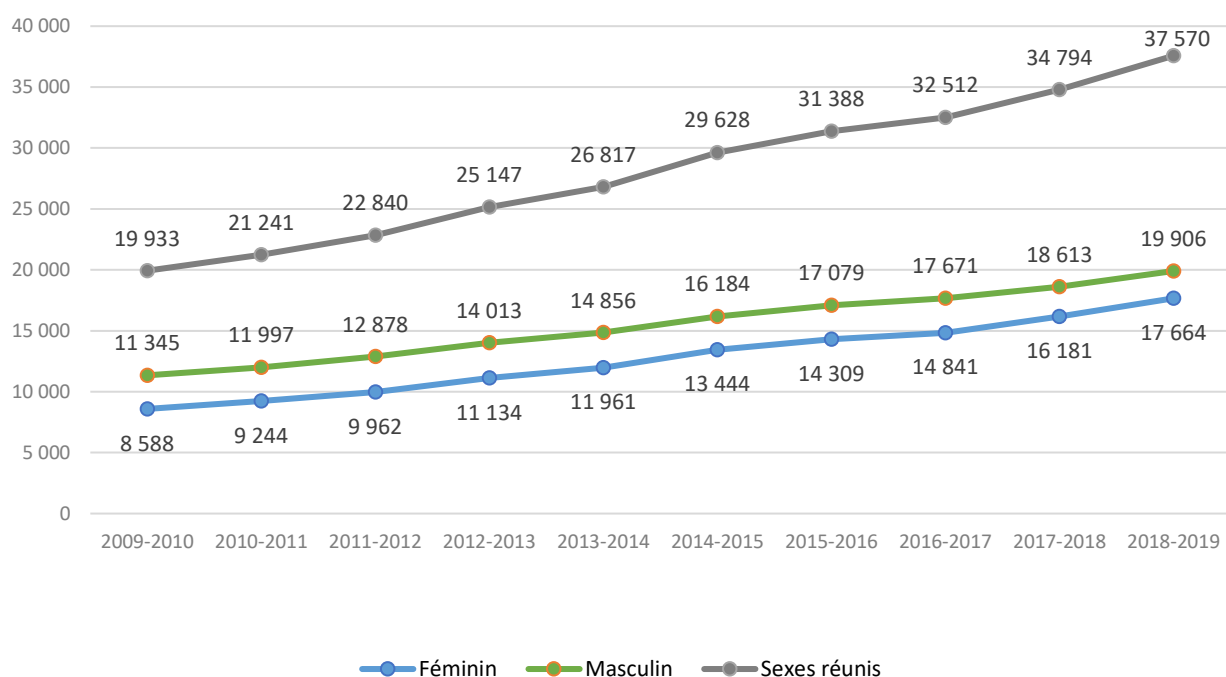


GRAPHIQUE 1.H  
EFFECTIF ÉTUDIANT DE L'ÉTABLISSEMENT, DE 2009-2010 À 2018-2019  
(selon le régime d'études, en pourcentage)



Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, août 2020.

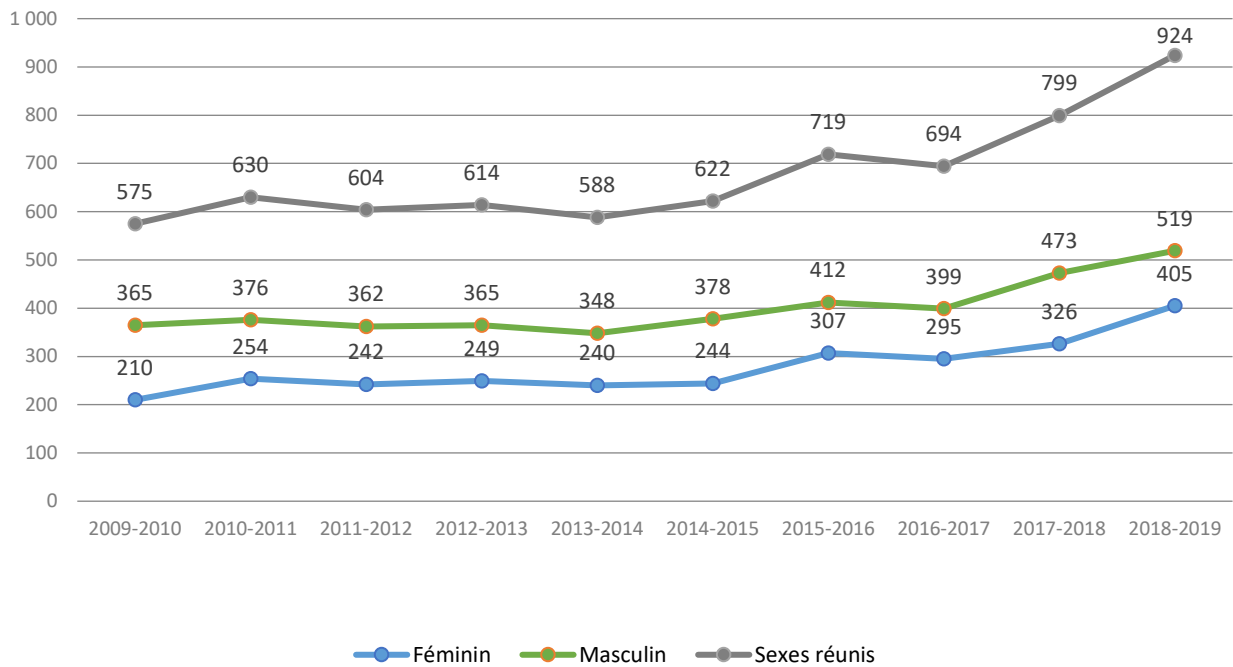
GRAPHIQUE 1.I  
EFFECTIF DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX DE L'ENSEMBLE DU RÉSEAU UNIVERSITAIRE, DE 2009-2010  
(selon le sexe, en nombre<sup>4</sup>)



Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, août 2020.

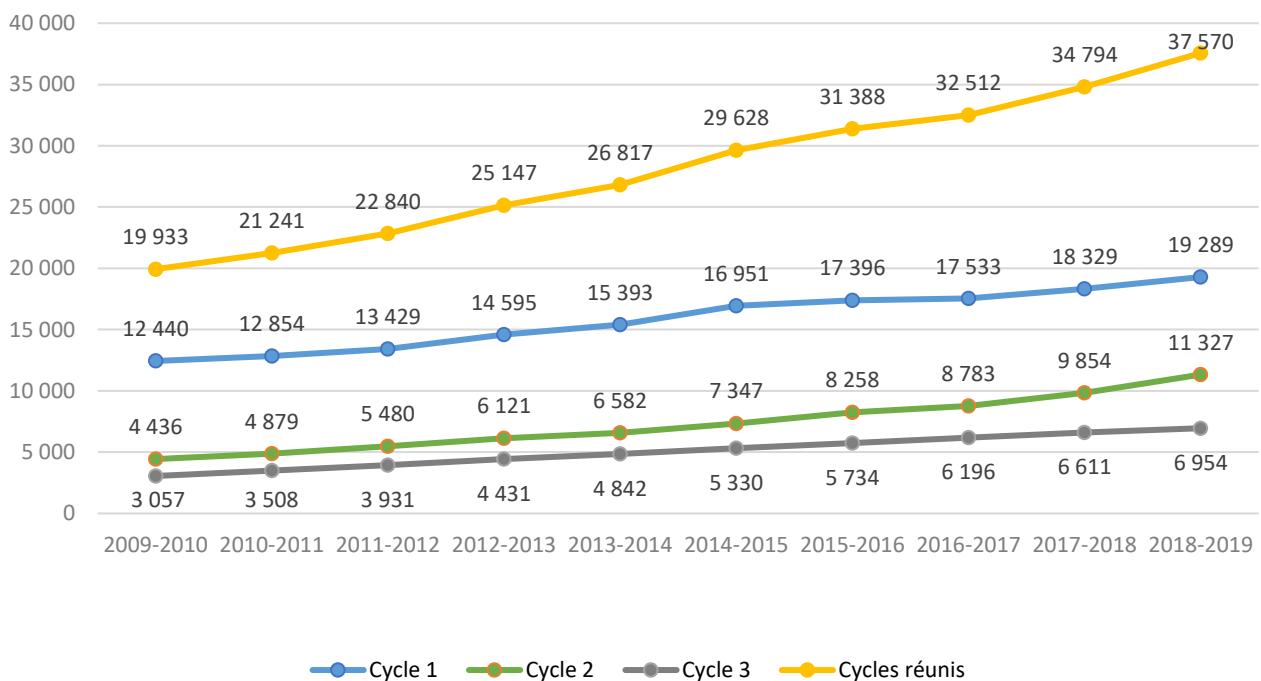
4. L'effectif international réparti selon le sexe regroupe les étudiants inscrits dans certains types de programmes d'études et non dans l'ensemble de ceux-ci. Les programmes visés sont les programmes de certificat et de baccalauréat pour le 1<sup>er</sup> cycle, les programmes de certificat et de maîtrise pour le 2<sup>e</sup> cycle et les programmes de doctorat pour le 3<sup>e</sup> cycle.

GRAPHIQUE 1.J  
EFFECTIF DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX DE L'ÉTABLISSEMENT, DE 2009-2010 À 2018-2019  
(selon le sexe, en nombre)



Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, août 2020.

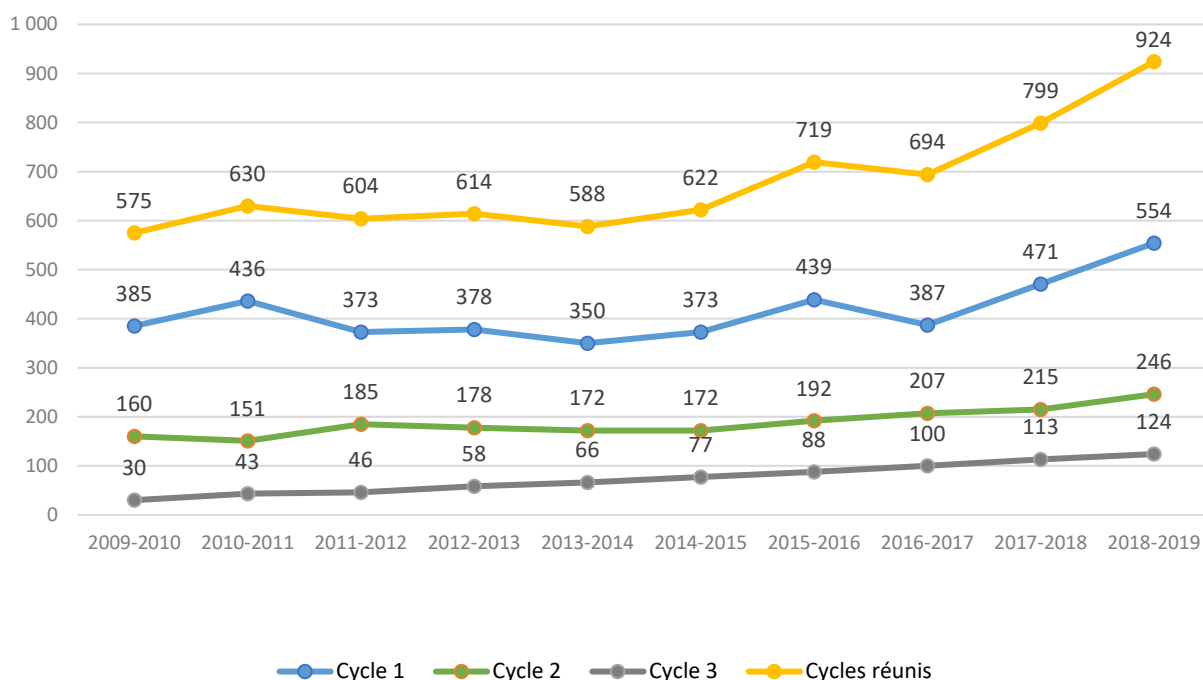
GRAPHIQUE 1.K  
EFFECTIF DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX DE L'ENSEMBLE DU RÉSEAU UNIVERSITAIRE, DE 2009-2010 À 2018-2019 (selon le cycle<sup>5</sup>, en nombre)



Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, août 2020.

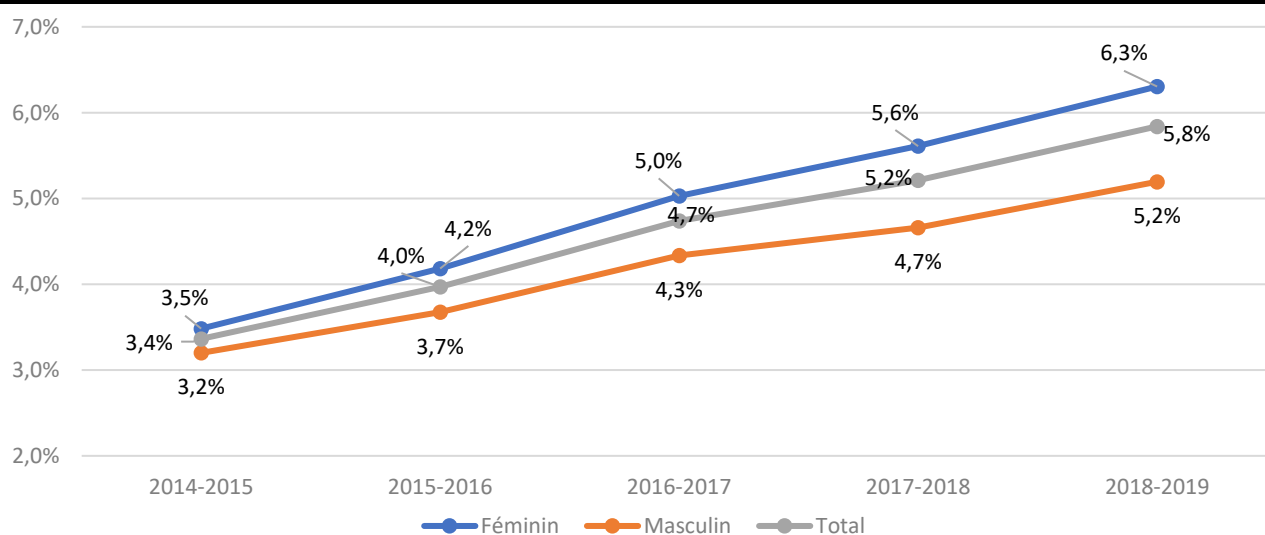
5. Le cycle 1 inclut le certificat de 1<sup>er</sup> cycle et le baccalauréat, le cycle 2 inclut le certificat de 2<sup>e</sup> cycle et la maîtrise, et le cycle 3 inclut le doctorat uniquement.

GRAPHIQUE 1.L  
EFFECTIF DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX DE L'ÉTABLISSEMENT, DE 2009-2010 À 2018-2019  
(selon le cycle, en nombre)



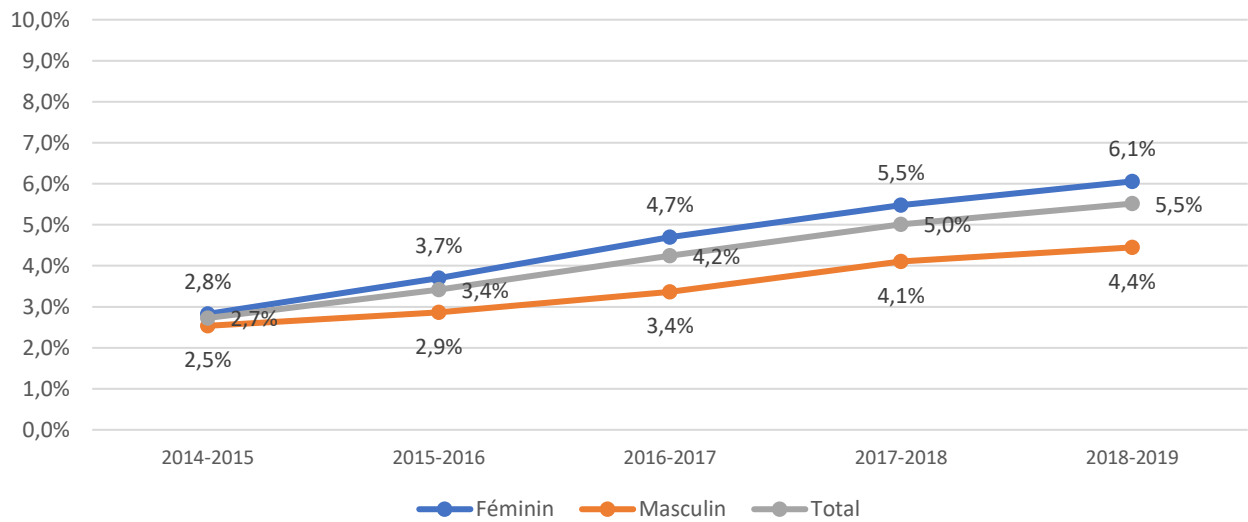
Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, août 2020.

GRAPHIQUE 1.M  
PROPORTION D'ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP DANS L'ENSEMBLE DU RÉSEAU UNIVERSITAIRE,  
DE 2014-2015 À 2018-2019 (selon le sexe, en pourcentage)



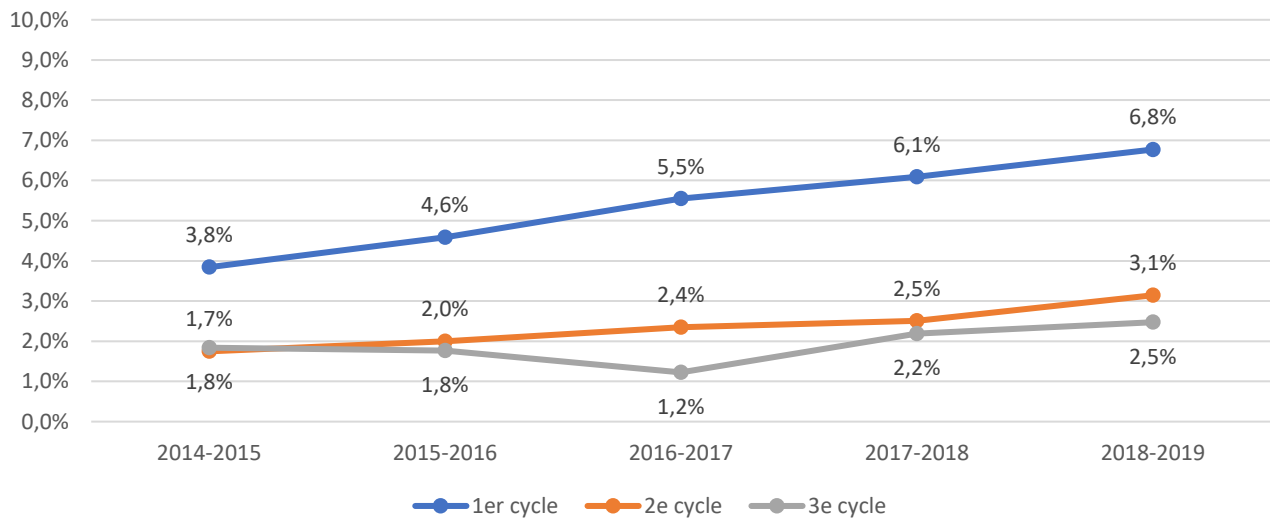
Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, mai 2020.

GRAPHIQUE 1.N

**PROPORTION D'ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP DANS L'ÉTABLISSEMENT, DE 2014-2015 À 2018-2019 (selon le sexe, en pourcentage)**


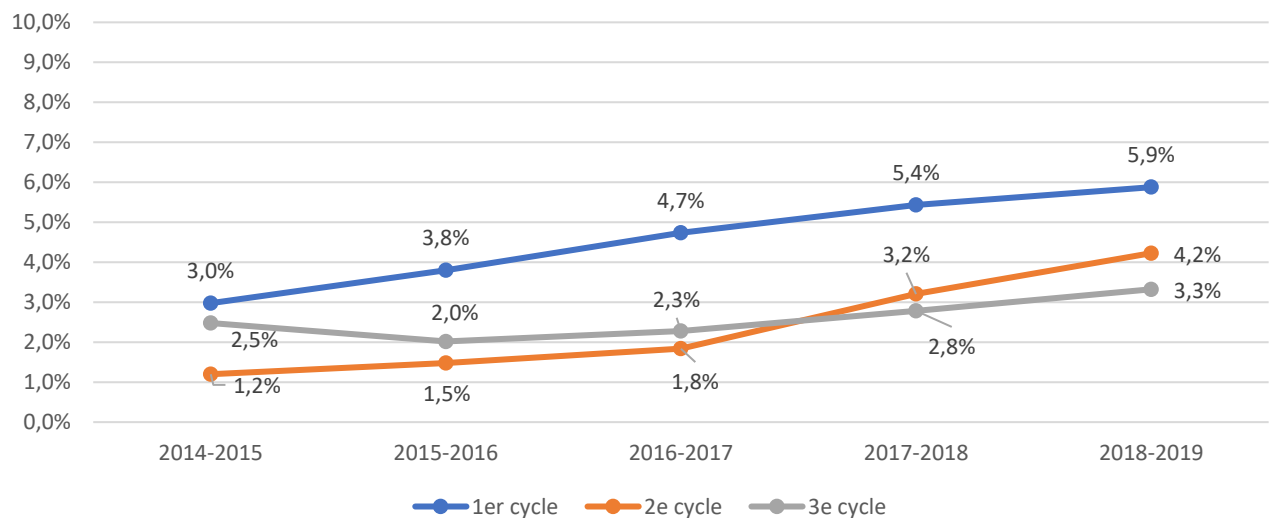
Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, mai 2020.

GRAPHIQUE 1.O

**PROPORTION D'ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP DANS L'ENSEMBLE DU RÉSEAU UNIVERSITAIRE, DE 2014-2015 À 2018-2019 (selon le cycle, en pourcentage)**


Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

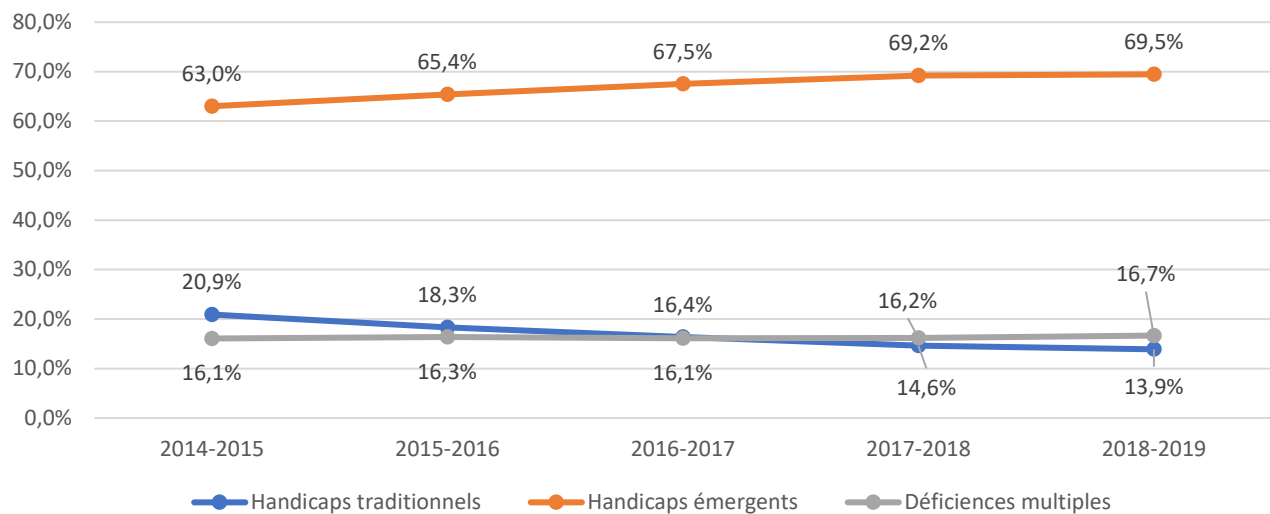
GRAPHIQUE 1.P

**PROPORTION D'ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP DANS L'ÉTABLISSEMENT, DE 2014-2015 À 2018-2019 (selon le cycle, en pourcentage)**


Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

GRAPHIQUE 1.Q

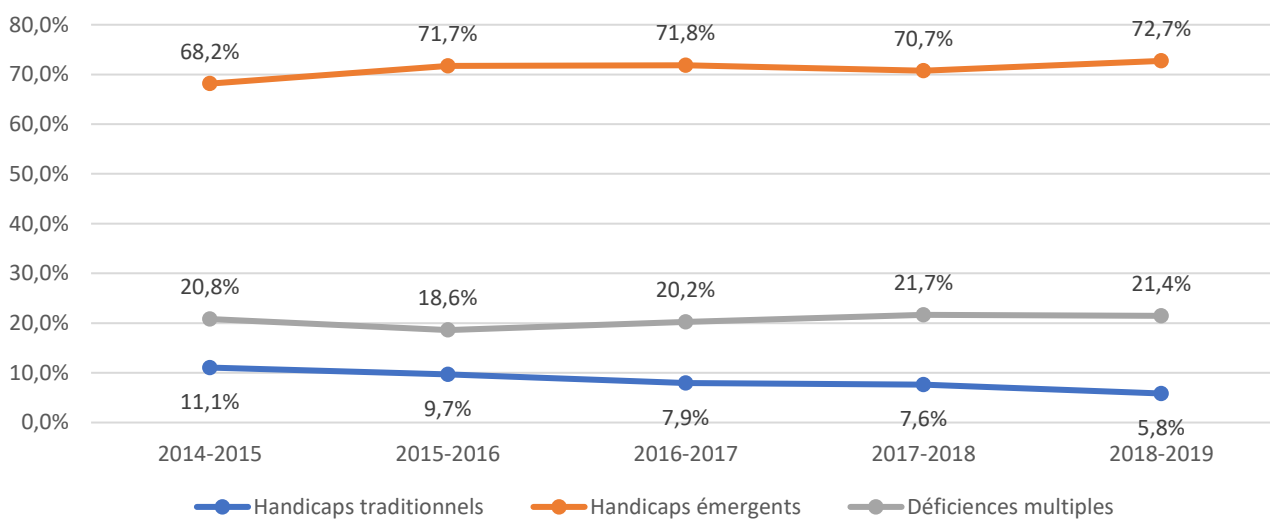
**PROPORTION DES TYPES DE HANDICAP DES ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP DANS L'ENSEMBLE DU RÉSEAU UNIVERSITAIRE, DE 2014-2015 À 2018-2019 (selon le type de handicap, en pourcentage)**



Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

GRAPHIQUE 1.R

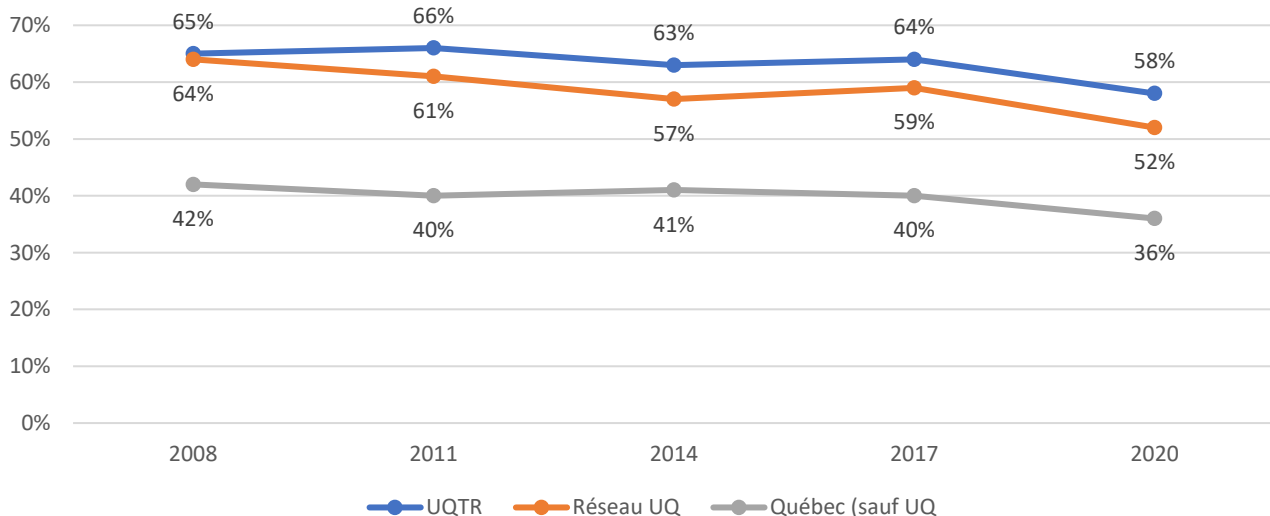
**PROPORTION DES TYPES DE HANDICAP DES ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP DANS L'ÉTABLISSEMENT, DE 2014-2015 À 2018-2019 (selon le type de handicap, en pourcentage)**



Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

GRAPHIQUE 1.S

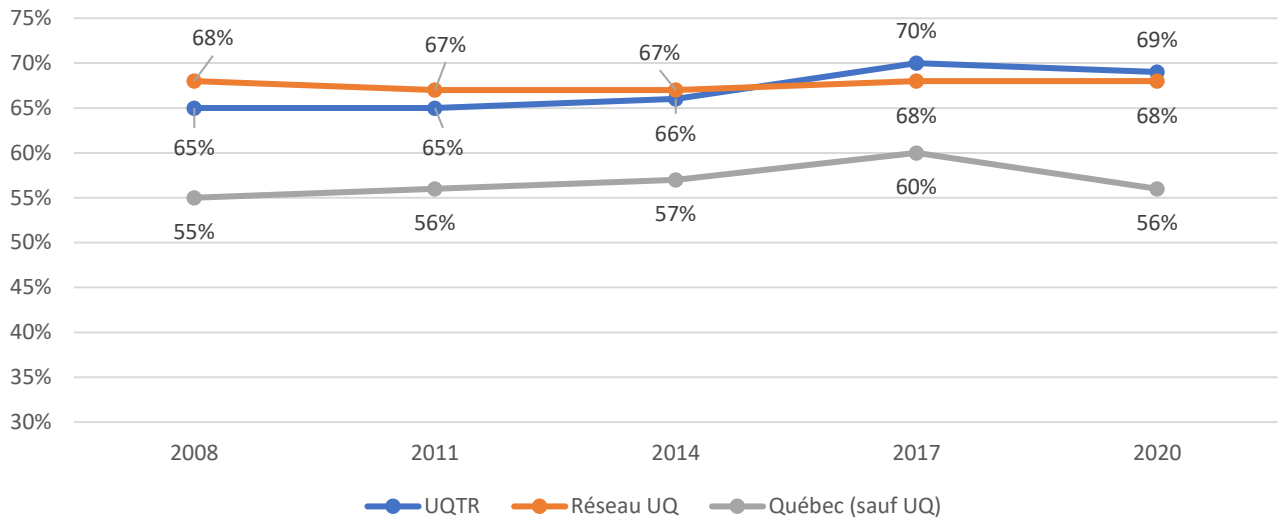
**PROPORTION DES ÉTUDIANTS DE PREMIÈRE GÉNÉRATION AU BACCALAURÉAT DANS L'ENSEMBLE DU RÉSEAU UNIVERSITAIRE ET DANS L'ÉTABLISSEMENT, 2008-2011-2014-2017-2020 (en pourcentage)**



Source: National Survey of Student Engagement (NSSE).

GRAPHIQUE 1.T

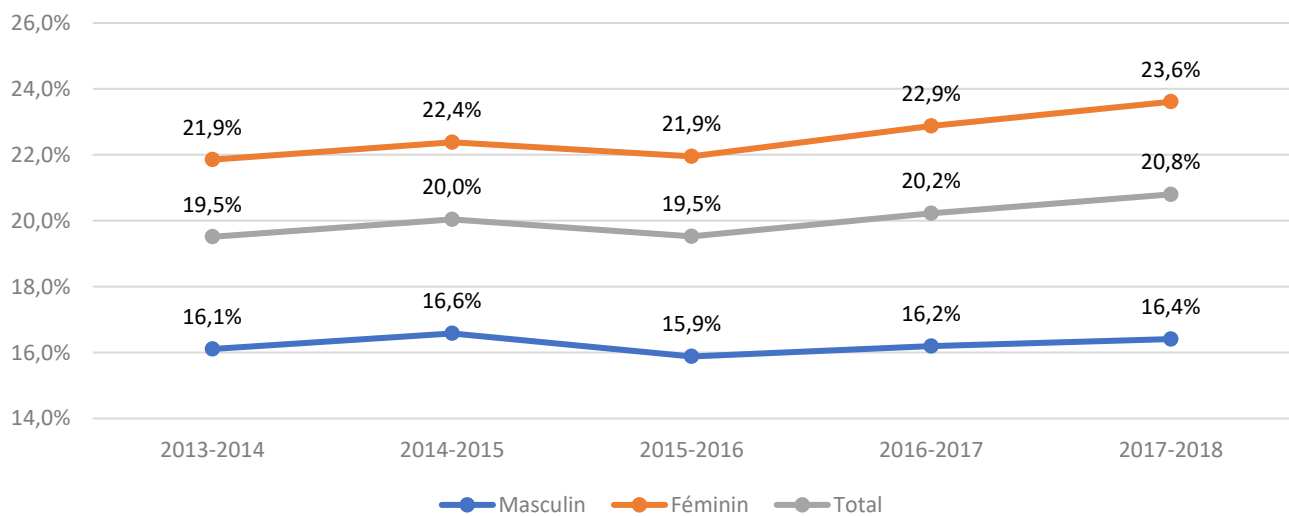
**PROPORTION DES ÉTUDIANTS DE 1<sup>ÈRE</sup> ANNÉE DE BACCALAURÉAT QUI OCCUPE UN EMPLOI HORS CAMPUS DANS L'ENSEMBLE DU RÉSEAU UNIVERSITAIRE ET DANS L'ÉTABLISSEMENT, 2008-2011-2014-2017-2020 (en pourcentage)**



Source: National Survey of Student Engagement (NSSE).

GRAPHIQUE 1.U

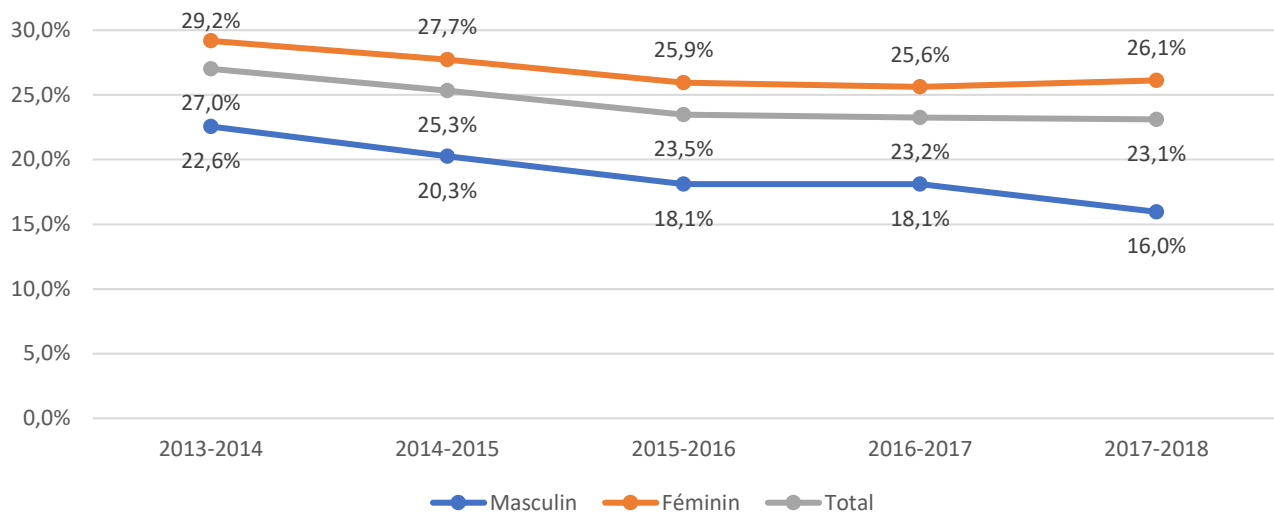
**PROPORTION DE BÉNÉFICIAIRES DU PROGRAMME DE PRÊTS ET BOURSES AYANT AU MOINS UN ENFANT À CHARGE, DANS L'ENSEMBLE DU RÉSEAU UNIVERSITAIRE, DE 2013-2014 À 2017-2018 (selon le sexe, en pourcentage)**



Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, mai 2020.

GRAPHIQUE 1.V

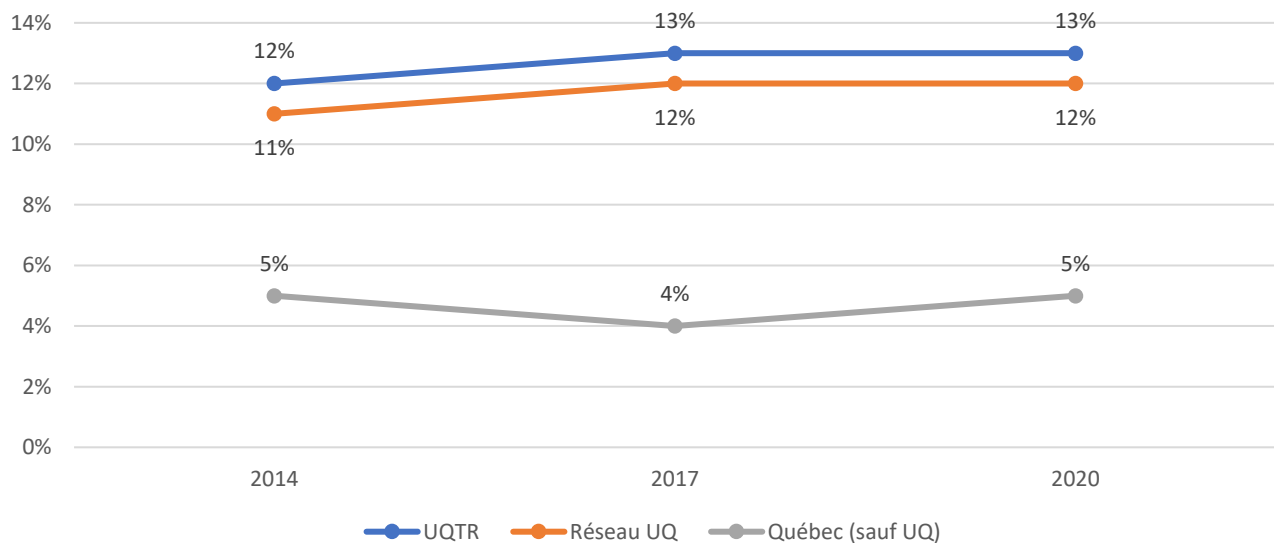
**PROPORTION DE BÉNÉFICIAIRES DU PROGRAMME DE PRÊTS ET BOURSES AYANT AU MOINS UN ENFANT À CHARGE, DANS L'ÉTABLISSEMENT, DE 2013-2014 À 2017-2018 (selon le sexe, en pourcentage)**



Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, mai 2020.

GRAPHIQUE 1.W

**PART DES RÉPONDANTS (1<sup>ère</sup> ANNÉE DE BAC) CONSACRANT 16 HEURES/SEMAINE OU PLUS À UNE PERSONNE À CHARGE, DANS LE RÉSEAU UNIVERSITAIRE ET DANS L'ÉTABLISSEMENT, 2014-2017-2020 (en pourcentage)**



Source : National Survey of Student Engagement (NSSE).

*En vous appuyant sur les graphiques exposés précédemment, sur les données présentées dans le fichier Excel et sur les données dont dispose votre établissement, quelles sont les principales caractéristiques de la communauté étudiante qui entraînent des défis pour votre établissement en matière de réussite?*

Le plus grand défi, non seulement pour l'Université du Québec à Trois-Rivières, mais aussi pour tout le réseau universitaire québécois, est la diversité des parcours étudiants. L'époque où il était possible de dresser le portrait d'un étudiant-type est belle et bien révolue alors que nous sommes, aujourd'hui, confrontés à une individualisation des parcours étudiants qui demande une adaptation de la pédagogie autour de ces réalités.

Devant cette multitude de parcours non traditionnels, il est tout de même possible d'identifier quelques caractéristiques de notre communauté étudiante pouvant entraîner des défis en matière de réussite.

Parmi les caractéristiques des populations étudiantes que l'UQTR partage avec plusieurs universités québécoises, nous pouvons identifier l'accueil, l'intégration et la réussite des étudiants internationaux ainsi que l'augmentation du nombre d'étudiants en situation de handicap jumelée à la diversification des besoins de cette population étudiante.

Les étudiants internationaux doivent affronter des obstacles dans les différentes sphères de l'expérience étudiante, ce qui augmente les facteurs de risque liés à la poursuite et à la réussite des études<sup>6</sup>. Bérubé et al. (2018) ont identifié les défis vécus par les étudiants internationaux. Ces obstacles sont principalement en lien avec l'intégration des étudiants internationaux dans leur milieu d'accueil dont le choc culturel, le réseau social à (re)construire, l'adaptation à l'enseignement et à l'apprentissage, la barrière de la langue, et le racisme et les préjugés<sup>7</sup>.

Depuis plusieurs années, l'UQTR est bien au fait du lien entre l'intégration dans le milieu d'études et la persévérance et la réussite des étudiants internationaux. Plusieurs initiatives ont été déployées pour améliorer l'accueil et faciliter l'intégration des étudiants. Nous pouvons nommer, entre autres, la mise sur pied de cours de soutien, le programme de jumelage, les activités socio-culturelles, l'embauche d'une travailleuse de corridor destinée aux étudiants internationaux et, dernièrement, la mise sur pied d'un Centre d'accueil des étudiants internationaux qui regroupent des employés de tous les services essentiels au bon démarrage des études. Bien que les services soient présents, la réussite des étudiants internationaux demeure un défi puisque ces services mettent beaucoup de pression sur les ressources humaines et financières de l'Université. De plus, la réalité démographique affectant à la baisse le nombre d'étudiants québécois aux études supérieures, les universités ont dû intensifier le recrutement international pour combler cette perte. Par contre, devant le faible taux de diplomation à tous les cycles des étudiants internationaux, il faut que l'UQTR amorce une réflexion sur les conditions d'admission des programmes et sur la préparation jugée insuffisante au départ, notamment avec la compétence numérique pour assurer la réussite de tous ces étudiants.

Pour ce qui est de la population étudiante vivant avec une situation de handicap, les défis sont sensiblement les mêmes dans toutes les universités québécoises. À l'UQTR, le nombre d'étudiants en situation de handicap a augmenté exponentiellement (hausse de 1 172 % de 2009-2010 à 2014-2015<sup>8</sup>). Cet accroissement rapide a nécessité une adaptation instantanée de nos services offerts afin de répondre aux besoins de cette population. De plus, comme le démontrent les graphiques présentés, les handicaps émergents sont en nette progression partout, alors qu'à l'UQTR nous observons une plus grande proportion d'étudiants présentant des déficiences multiples (+ 4,7 % en comparaison à l'ensemble du réseau; cf. [Graphiques 1Q](#) et [1R](#)). Pour ces étudiants, l'UQTR offre une panoplie de services (mentorat, ateliers), mais la tâche principale demeure la gestion des adaptations nécessaires pour accommoder adéquatement les étudiants en situation de handicap.

Aussi, l'accueil d'un plus grand nombre d'étudiants en situation de handicap questionne le modèle pédagogique universitaire actuel. En effet, le mode magistral de transmission des connaissances n'est plus le modèle par excellence pour construire des connaissances et des compétences chez tous les étudiants. Plusieurs initiatives ont été mises en place pour accompagner les professeurs et les chargés de cours vers un enseignement inspiré de la conception universelle de l'apprentissage. Des gestes simples tels que le dépôt des documents afférents aux cours quelques jours avant la séance de cours ou la diversité des situations d'évaluation participent à l'implantation de cette conception.

En bref, pour encourager la réussite des étudiants en situation de handicap, les pistes sont connues et déjà empruntées par les universités. Par contre, la prestation de ces services demande beaucoup de ressources humaines, financières et physiques (p.ex. attribution de locaux pour la tenue des examens adaptés), ce qui met de la pression sur les budgets de notre établissement.

## **PARTICULARITÉS DE L'UQTR**

L'UQTR, comme les autres constituantes du réseau de l'Université du Québec, a pour mission, entre autres, d'accroître le niveau de formation de la population québécoise par une accessibilité accrue et de participer au développement des collectivités et des régions desservies. À ce titre, l'UQTR se veut une université ouverte qui accompagne ses étudiants peu importe le parcours scolaire de ceux-ci. De plus, l'accessibilité accrue permet à tous les Québécois et à toutes les Québécoises de poursuivre une formation universitaire de haut niveau. Par contre, la mission et les valeurs de l'UQTR participent à la multiplicité des parcours.

Pour ce qui est de notre population étudiante, nous pouvons avancer que l'UQTR compte des étudiants plus âgés, possiblement en retour aux études. En effet, comme les graphiques [1.E](#) et [1.F](#) le montrent, l'UQTR accueillait, en 2018-2019, plus d'étudiants de 25-39 ans que le reste du réseau universitaire (+ 5,4 %). Aussi, nous pouvons observer que le nombre d'étudiants entre 30-44 ans est en hausse à l'UQTR alors que cette même population est légèrement en baisse dans le réseau québécois.

<sup>6</sup> CAPRES (2019). *Étudiants internationaux en enseignement supérieur*. En ligne : <http://www.capres.ca/dossiers/etudiants-internationaux/>

<sup>7</sup> Bérubé, F. C. Bourassa-Dansereau, J. Frozzini, A. Gélinas-Proulx et J.-M. Rugira (2018). Les étudiants internationaux dans le réseau des universités du Québec : pour une meilleure connaissance des interactions en contexte interculturel. FODAR-DI 2019-2019.

<sup>8</sup> Pautel, C. (2017). Les étudiants en situation de handicap dans le réseau de l'Université du Québec : Un état de situation. *La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation*. 2017/1, n°77, p. 11-35.



Proportion d'adultes (30-44 ans) aux études		
	2009-2010	2018-2019
UQTR	21,1 %	23,5 %
Réseau québécois	19,4 %	18,9 %

Il faut comprendre qu'un étudiant plus âgé peut présenter certaines des caractéristiques suivantes :

- Étudiant effectuant un retour aux études;
- Étudiant conciliant études, emploi et famille, ce qui signifie que l'étudiant peut :
  - Travailler plus de 15 à 25 heures par semaine à l'extérieur du campus;
  - Avoir des enfants ou des personnes à sa charge;
  - Faire ses études à temps partiel.

À l'UQTR, selon l'enquête ICOPE 2016, 39 % des répondants à l'enquête avaient interrompu leurs études. Parmi ces étudiants, 28 % avaient interrompu leurs études depuis plus d'un an au niveau collégial ou universitaire. Il est démontré que les étudiants en retour aux études doivent faire face à plusieurs obstacles pour réaliser leur projet d'études. Ces obstacles peuvent se révéler situationnels (environnement économique, social, culturel et familial) et institutionnels (modèle universitaire basé sur les études à temps complet)<sup>9</sup>.

### **Obstacles situationnels**

Pour un étudiant d'âge adulte ayant des responsabilités, le travail rémunéré pendant les études devient une obligation. Il semble y avoir un consensus qui situe entre 15 à 25 heures par semaine le nombre maximal d'heures pouvant être dédié à un emploi rémunéré<sup>10</sup>. Les étudiants devant travailler plus de 15 à 25 heures par semaine s'exposent à des effets négatifs puisqu'un nombre d'heures trop élevé réduit le temps pouvant être consacré aux travaux scolaires et à l'étude, et risque d'entraîner un allongement de la durée des études ou de se traduire par un essoufflement ou une démotivation pouvant mener à l'abandon<sup>11</sup>.

À l'UQTR, en 2020, c'est 69 % des étudiants qui travaillaient dans un emploi hors campus (cf. [Graphique 1.T](#)). De plus, en ce qui concerne les étudiants de cycles supérieurs, 34 % de ces étudiants travaillaient plus de 30 heures par semaine alors que 40 % destinait moins de 20 heures par semaines à leurs études ou à leur recherche<sup>12</sup>.

De plus, nos étudiants consacrent plus d'heures à une personne à charge. En 2016, 21 % des étudiants de l'UQTR ont au moins un enfant à leur charge<sup>13</sup> alors qu'en 2020 13 % des étudiants affirment consacrer plus de 16 heures par semaine à une personne à charge (cf. [Graphique 1.W](#)).

Il est démontré que les étudiants-parents travaillent un plus grand nombre d'heures que les étudiants non-parents. En effet, seulement 15, 2 % des étudiants non parents affirment travailler 20 heures ou moins par semaine, alors que 71,6 % des étudiants parents travaillent plus de 30 heures par semaine<sup>14</sup>.

Dans cette situation, le temps destiné aux études est réduit pour les étudiants en situation d'emploi pendant les études et ce temps est encore plus réduit pour des étudiants ayant des personnes à charge.

La conciliation entre les études et les obligations familiales exige une motivation et un engagement supérieurs afin de persévérer et de réussir. Il faut que l'université soit ouverte et qu'elle soutienne cette population étudiante afin de réaliser son projet d'études.

### **Obstacles institutionnels**

Le modèle universitaire actuel devenant de plus en plus rigide à cause de considérations administratives (p.ex. cheminement imposé, réduction de la durée des études, optimisation de l'offre de cours, etc.) peut nuire à la persévérance et, ultimement, à la réussite des étudiants adultes effectuant un retour aux études et/ou ayant des responsabilités financières et familiales. Malheureusement, bon nombre des étudiants de l'UQTR se

<sup>9</sup> Marzate-Fricot, N. « Les facteurs internes et externes ayant un impact sur le retour aux études universitaires de professionnels en transition », sous la direction de M. Thériault et P. Bélanger, Montréal, Université de Montréal, 2014.

<sup>10</sup> Bonin, S. (2013). Combien d'heures par semaine un étudiant peut-il travailler sans nuire à ses études de baccalauréat?. Direction de la recherche institutionnelle, Université du Québec.

<sup>11</sup> Ibid.

<sup>12</sup> Canadian Graduate and Professional Student Survey (CGPSS) 2019.

<sup>13</sup> Enquête ICOPE de l'automne 2016, Direction de la recherche institutionnelle.

<sup>14</sup> Bonin, S. (2014). Être parent aux études universitaires. Conséquences pour le projet de formation et la poursuite des études. Direction de la recherche institutionnelle, Université du Québec.

retrouvent dans cette situation. De ce fait, ils s'inscrivent à temps partiel dans l'espoir de faciliter la conciliation travail-famille-études.

Or, il appert que les personnes qui étudient à temps partiel doivent composer avec des risques accrus de démotivation, d'éparpillement et d'abandon menant à un taux de diplomation plus faible<sup>15</sup>. Par contre, un régime d'études à temps partiel est une condition *sine qua none* pour que ces étudiants puissent poursuivre leur parcours universitaire.

À l'UQTR, de 2009-2019, c'est une moyenne de 36,2 % des étudiants qui sont inscrits à temps partiel alors que pour la même période, 28,2 % des étudiants universitaire québécois étaient à temps partiel (cf. Graphique 1.G et 1.H). Ces étudiants se heurtent alors à un temps d'études plus longs parfois allongé par des contraintes administratives (cours offerts seulement à un moment précis du cheminement, cours offerts seulement de jour, etc.).

### **Les étudiants de première génération**

Bien que le réseau de l'Université du Québec ouvre les portes à l'éducation universitaire à toute la population depuis maintenant 50 ans, le nombre d'étudiants de première génération demeure assez élevé au sein des constituantes de l'Université du Québec. À l'UQTR, 58 % de sa population étudiante au baccalauréat est de première génération (cf. Graphique 1.S).

Généralement, les étudiants dont les parents n'ont jamais fréquenté une institution d'enseignement postsecondaire sont moins outillés pour entreprendre leur formation puisqu'ils doivent souvent définir seuls leur projet d'études tout en s'inspirant d'autres modèles que leurs parents<sup>16</sup>. Cette population étudiante cumule aussi plusieurs facteurs risquant de compromettre leur réussite :

- Étudiants plus âgés;
- Moins de soutien des parents;
- Peu de valorisation des études;
- Aspirations académiques limitées;
- Plus de responsabilités familiales;
- Plus de responsabilités financières;
- Étudiants à temps partiel<sup>17</sup>.

En bref, l'UQTR compte une population étudiante riche et diversifiée dont elle est fière. Les multiples parcours étudiants entraînent des difficultés dans la mise en place de solutions concernant la réussite et la persévérance puisqu'une réponse unique est impossible. Nous pouvons, par contre, dresser quelques caractéristiques de ces populations afin de cibler, ultérieurement, des actions précises à accomplir. Les principaux points ou populations étudiantes à cibler sont les suivants :

- Étudiants internationaux;
- Étudiants en situation de handicap;
- Étudiants plus âgés;
- Étudiants en retour aux études;
- Étudiants travaillant plus de 15 à 25 heures;
- Étudiants-parents ou avec des personnes à charge;
- Étudiants à temps partiel;
- Étudiants de première génération.

<sup>15</sup> Julien, M. et Gosselin, L. (2015). Les études à temps partiel, les retours aux études et la parentalité étudiante. *Recherches féministes*, 28 :1, p. 169-189.

<sup>16</sup> Bonin, S. (2019). *Les étudiants de première génération universitaire : Toujours d'actualité!*. Direction de la recherche universitaire, Université du Québec.

<sup>17</sup> Bonin, S., Duchaine, S., Gaudreault, M. (2015). *Portrait socioéducatif des étudiants de première génération*. Projet interordre sur l'accès et la persévérance aux études supérieures des étudiants de première génération. Québec.

## 2 LA SITUATION ACTUELLE DE L'ÉTABLISSEMENT EN MATIÈRE DE RÉUSSITE ET SA COMPARAISON PAR RAPPORT À L'ENSEMBLE DU RÉSEAU

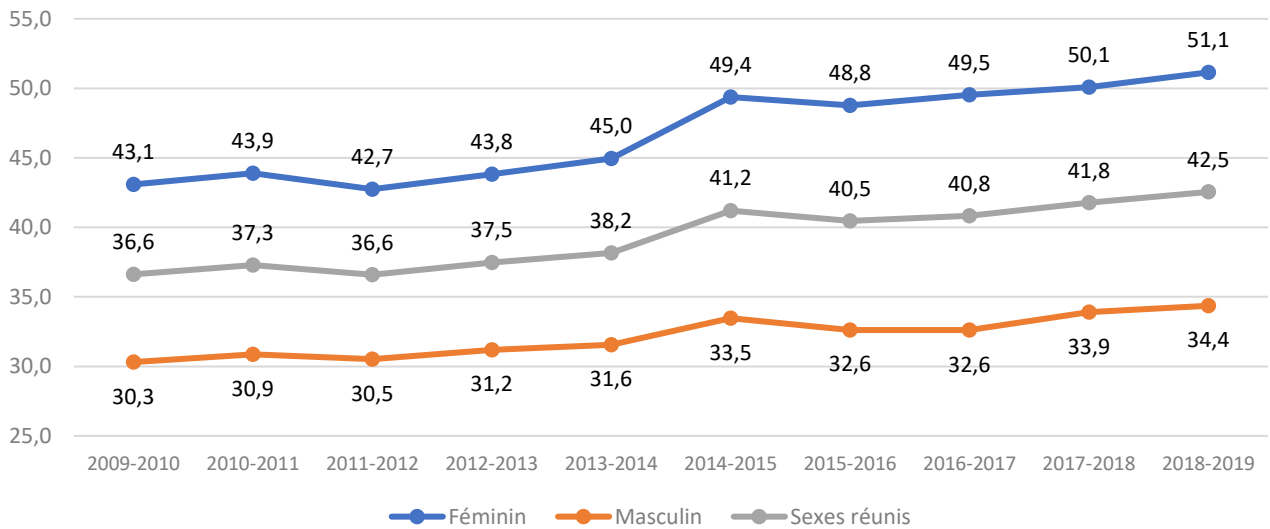
### Objectifs

- Pour l'établissement, cette section vise à lui permettre de dégager, notamment en comparant les données pour l'ensemble du réseau et celles qui lui sont propres, les principaux enjeux et défis auxquels il fait face en matière de réussite et, pour chacun d'entre eux, d'exposer les raisons qui peuvent les expliquer.
- Pour le Ministère, elle vise à lui permettre d'enrichir la production du plan d'action sur la réussite en enseignement supérieur, entre autres en ciblant des indicateurs qui pourraient être suivis, en plus de ceux inscrits dans le Plan stratégique 2019-2023 du Ministère.

### Consignes

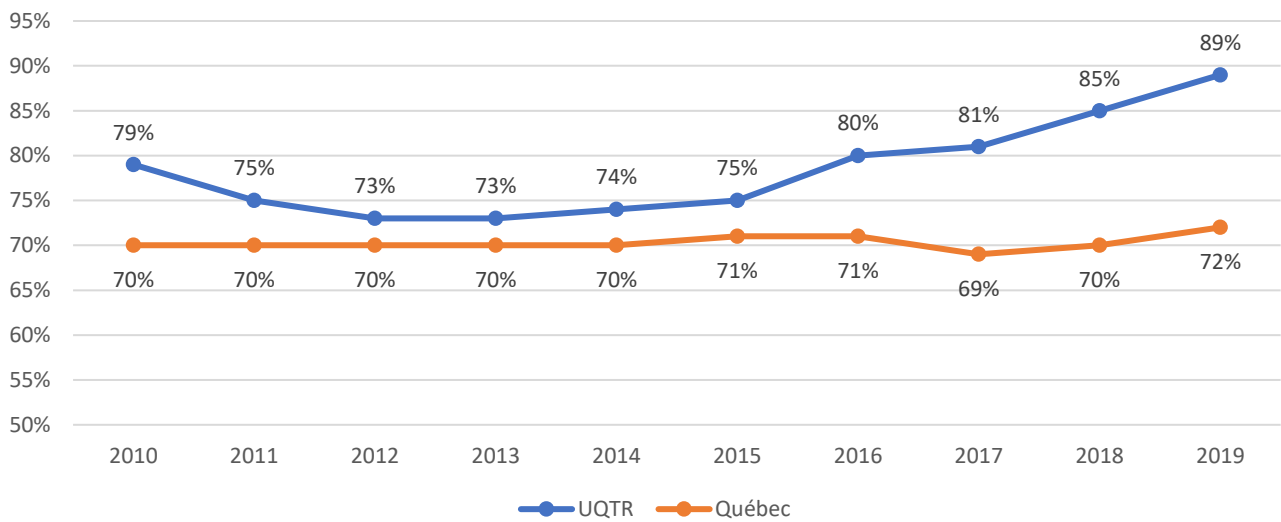
- Veuillez prendre connaissance des graphiques exposés ci-après, qui présentent les données pour l'ensemble du réseau universitaire, et intégrer les graphiques correspondants, qui présentent les données propres à votre établissement (les graphiques se trouvent dans le fichier Excel).
- Veuillez présenter tout autre graphique ou toute autre donnée dont vous disposez pour décrire votre situation en matière de réussite. Dans ce cas, vous êtes invités à créer de nouveaux onglets dans le fichier Excel et à y insérer les graphiques et les données supplémentaires. Par ailleurs, veuillez noter que d'autres graphiques et données sont fournis par le Ministère dans le fichier Excel.
- Veuillez répondre aux questions posées dans les encadrés qui se trouvent à la fin de la présente section.
- Veuillez prendre note que la définition des données présentées dans les graphiques qui suivent se trouve dans l'onglet « Méthodologie » du fichier Excel.

GRAPHIQUE 2.A

**TAUX D'ACCÈS AUX PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT CHEZ LES 18 À 25 ANS DANS L'ENSEMBLE DU RÉSEAU UNIVERSITAIRE, DE 2009-2010 À 2018-2019 (selon le sexe, en pourcentage)**


Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, août 2020.

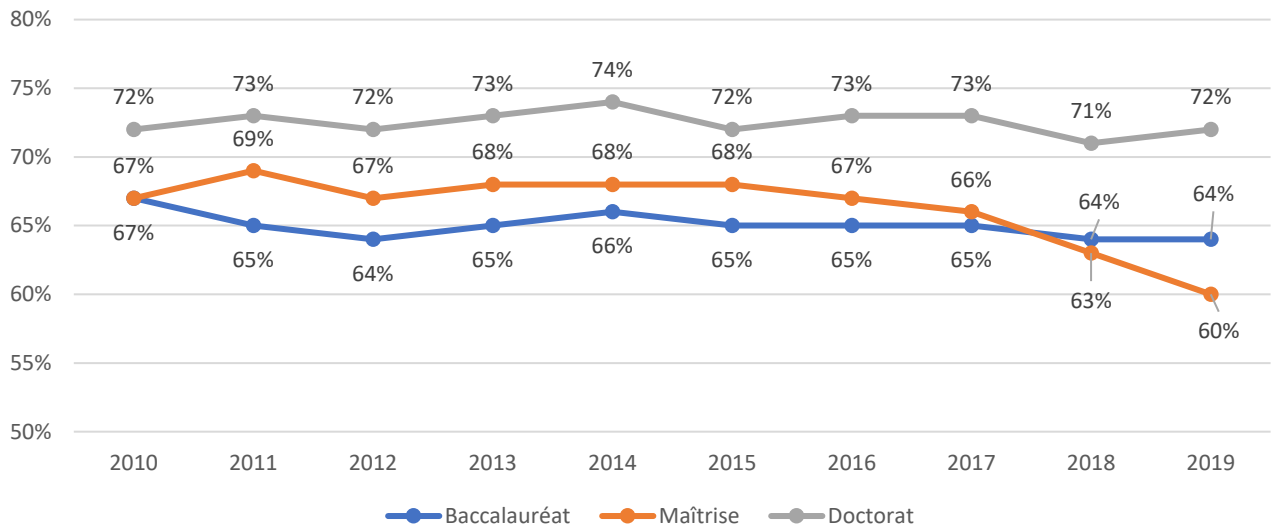
GRAPHIQUE 2.B

**COMPARAISON DU TAUX DE SÉLECTIVITÉ<sup>18</sup> AU BACCALAURÉAT CHEZ LES 18 À 25 ANS DANS L'ENSEMBLE DU RÉSEAU UNIVERSITAIRE ET DANS L'ÉTABLISSEMENT, DE 2010 À 2019 (en pourcentage)**


Source : Bureau de coopération interuniversitaire et Université du Québec

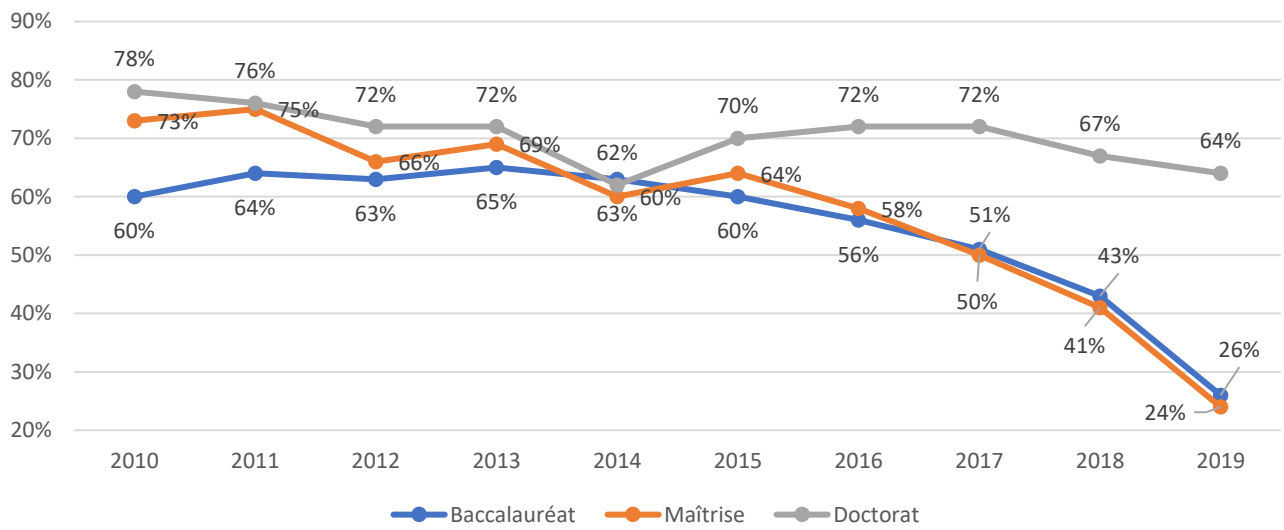
<sup>18</sup> Le taux de sélectivité est utilisé plutôt que le taux d'admission comme le fait le BCI. La définition demeure toutefois identique, le taux de sélectivité référant au pourcentage de candidats ayant reçu au moins une offre d'admission. Rappelons que le terme « candidat » identifie l'étudiant qui a fait une ou plusieurs demandes d'admission dans un ou plusieurs établissements au trimestre considéré.

**GRAPHIQUE 2.C**  
**TAUX DE RENDEMENT<sup>19</sup> POUR TOUS LES ÉTUDIANTS DANS L'ENSEMBLE DU RÉSEAU UNIVERSITAIRE, DE 2010 à 2019 (selon la sanction, en pourcentage)**



Source : Bureau de coopération interuniversitaire et Université du Québec

**GRAPHIQUE 2.D**  
**TAUX DE RENDEMENT POUR TOUS LES ÉTUDIANTS DANS L'ÉTABLISSEMENT, DE 2010 à 2019 (selon la sanction, en pourcentage)<sup>20</sup>**

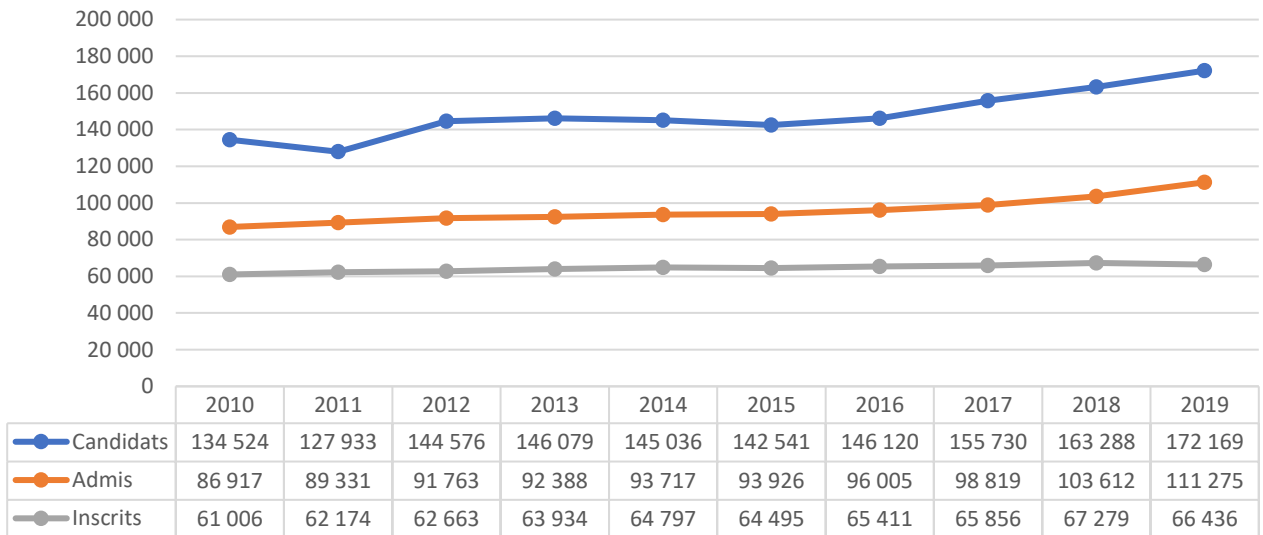


Source : Bureau de coopération interuniversitaire et Université du Québec

<sup>19</sup> Le taux de rendement est le nombre de nouveaux inscrits/Nombre d'admis.

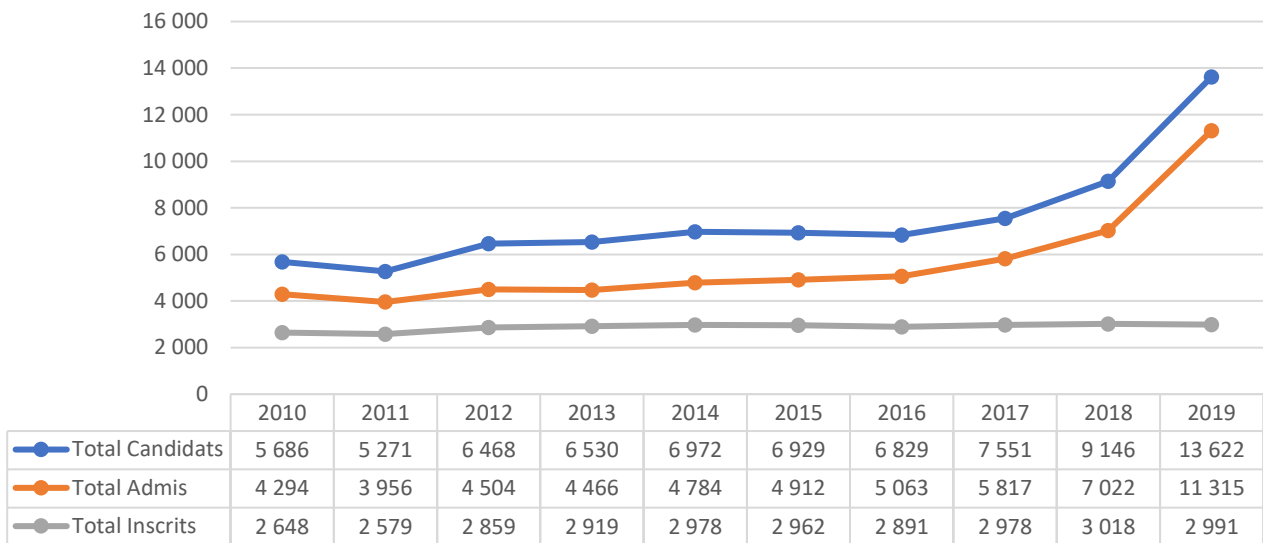
<sup>20</sup> L'UQTR questionne la validité des données 2019. Il est évident que le taux de rendement diminue avec les années, mais une chute de 25 % en deux ans n'est pas représentative de notre réalité.

**GRAPHIQUE 2.E**  
**ÉVOLUTION COMPARÉE DES NOMBRES DE CANDIDATS, D'ADMIS ET D'INSCRITS POUR TOUS LES ÉTUDIANTS**  
**DANS L'ENSEMBLE DU RÉSEAU UNIVERSITAIRE, DE 2010 À 2019 (en nombre)**



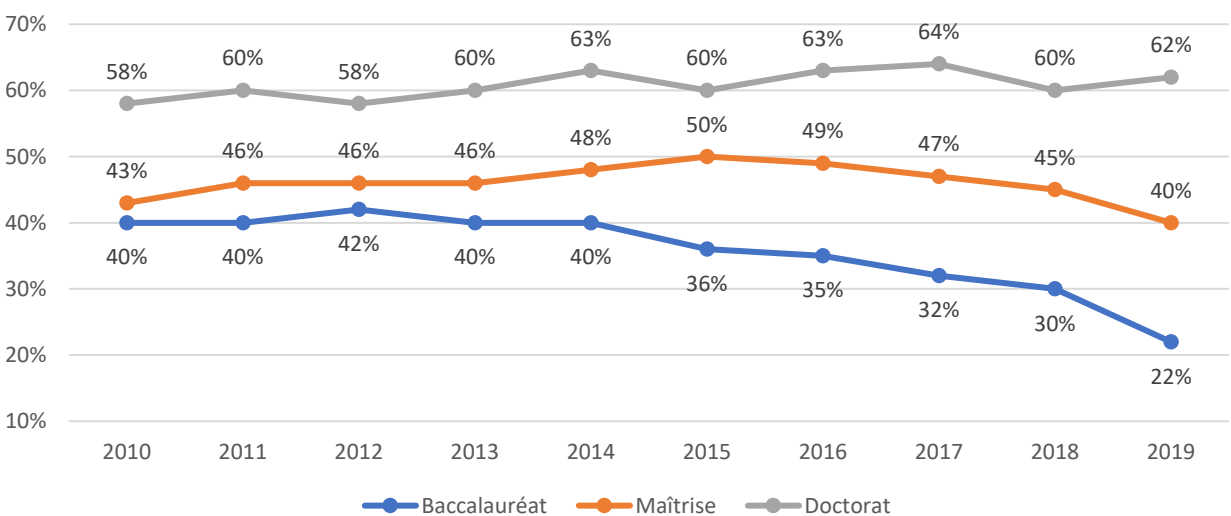
Source : Bureau de coopération interuniversitaire et Université du Québec

**GRAPHIQUE 2.F**  
**ÉVOLUTION COMPARÉE DES NOMBRES DE CANDIDATS, D'ADMIS ET D'INSCRITS POUR TOUS LES ÉTUDIANTS**  
**DANS L'ÉTABLISSEMENT, DE 2010 À 2019 (en nombre)**



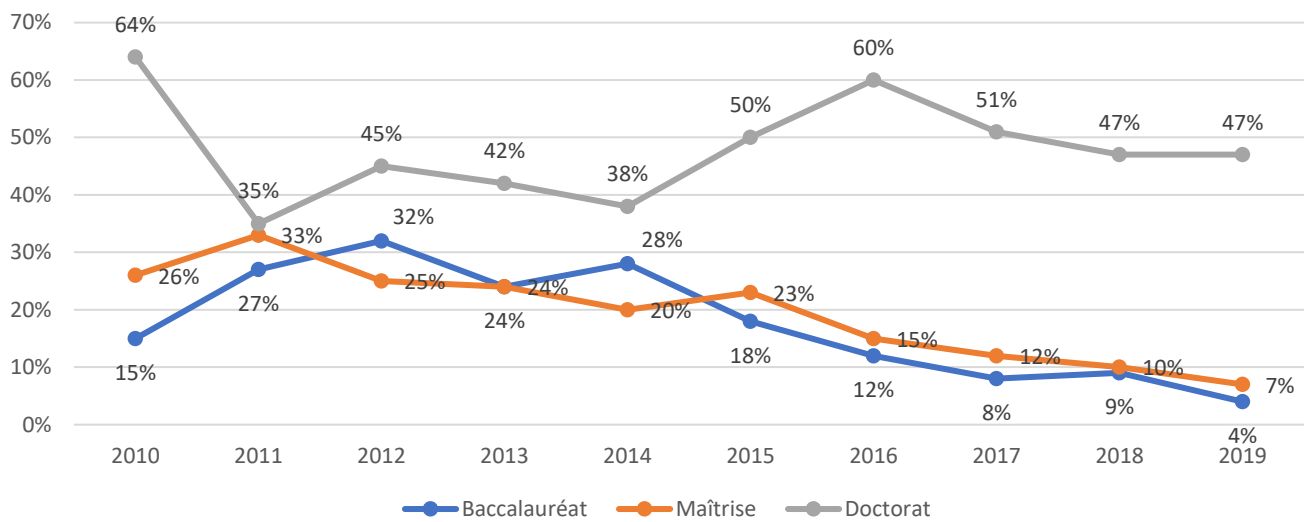
Source : Bureau de coopération interuniversitaire et Université du Québec

**GRAPHIQUE 2.G**  
**TAUX DE RENDEMENT POUR LES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX DANS L'ENSEMBLE DU RÉSEAU**  
**UNIVERSITAIRE, DE 2010 À 2019 (selon la sanction, en pourcentage)**



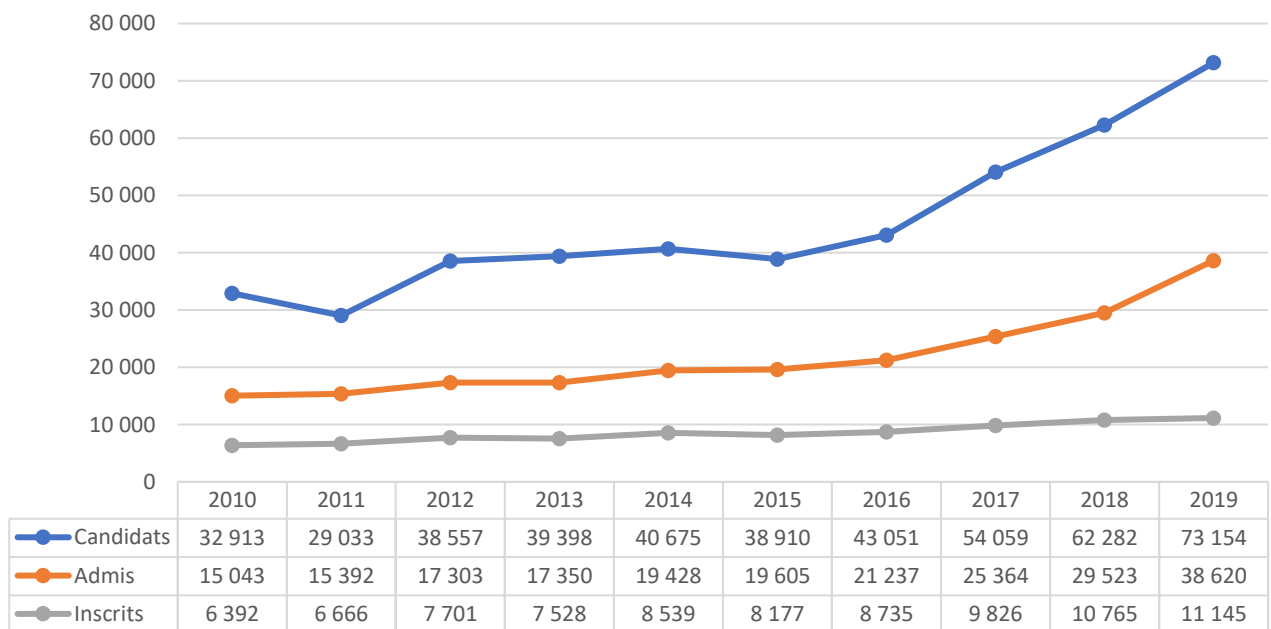
Source : Bureau de coopération interuniversitaire et Université du Québec

**GRAPHIQUE 2.H**  
**TAUX DE RENDEMENT POUR LES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX DANS L'ÉTABLISSEMENT, DE 2010 à 2019**  
 (selon la sanction, en pourcentage)<sup>21</sup>



Source : Bureau de coopération interuniversitaire et Université du Québec

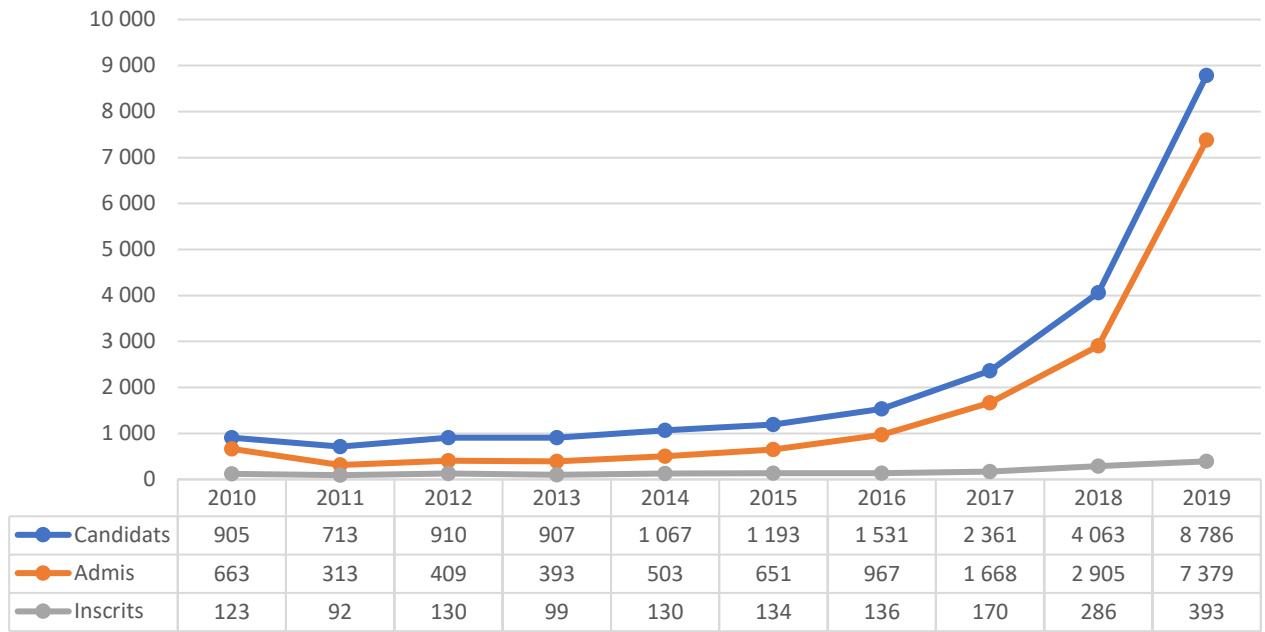
**GRAPHIQUE 2.I**  
**ÉVOLUTION COMPARÉE DES NOMBRES DE CANDIDATS, D'ADMIS ET D'INSCRITS POUR LES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX DANS L'ENSEMBLE DU RÉSEAU UNIVERSITAIRE, DE 2010 à 2019** (en nombre)



Source : Bureau de coopération interuniversitaire et Université du Québec

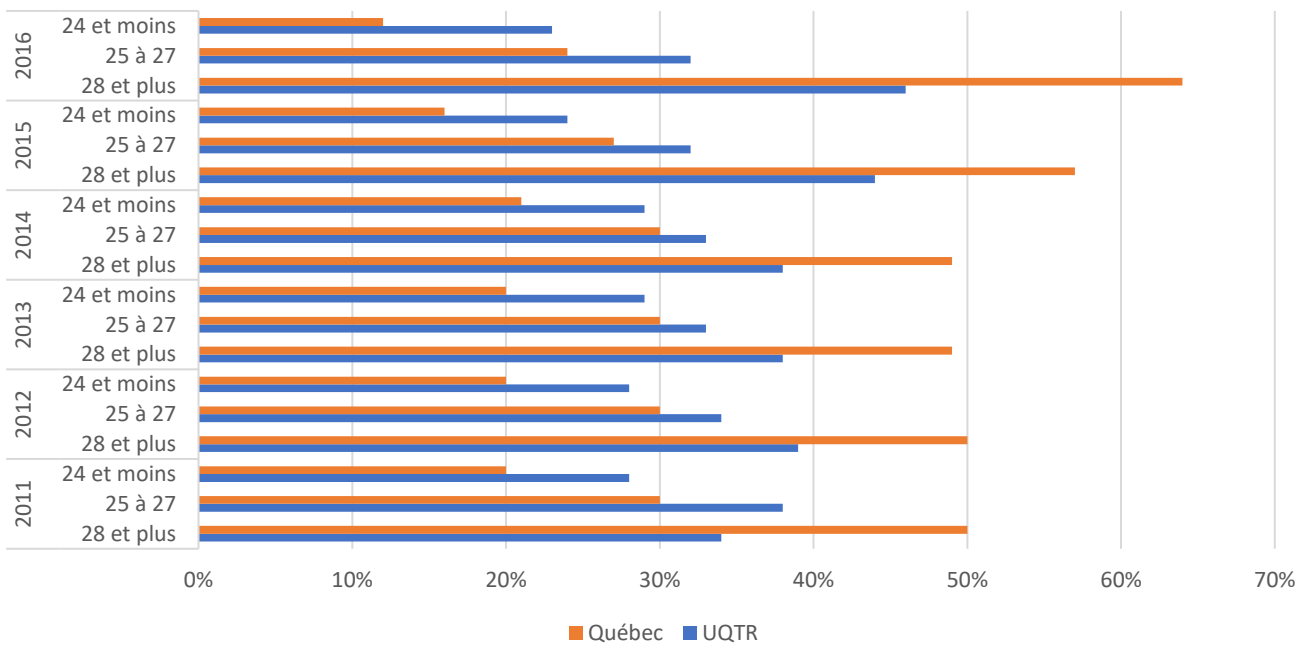
<sup>21</sup> L'UQTR questionne la validité des données 2019. Il est évident que le taux de rendement diminue avec les années, mais la chute des dernières années n'est pas représentative de notre réalité.

**GRAPHIQUE 2.J**  
**ÉVOLUTION COMPARÉE DES NOMBRES DE CANDIDATS, D'ADMIS ET D'INSCRITS POUR LES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX DANS L'ÉTABLISSEMENT, DE 2010 à 2019 (en nombre)**



Source : Bureau de coopération interuniversitaire et Université du Québec

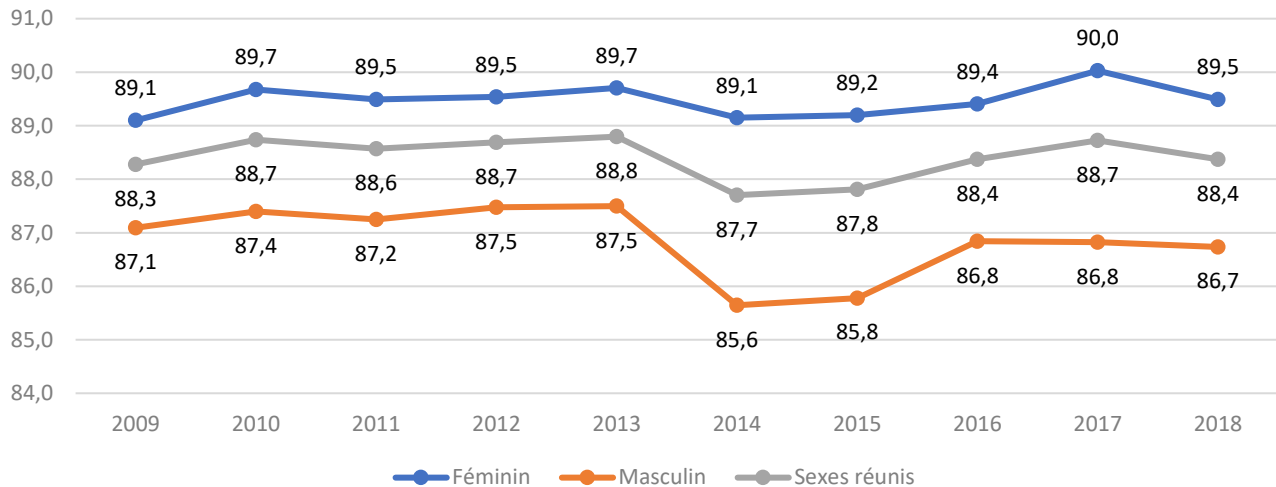
**GRAPHIQUE 2.K**  
**COMPARAISON DE LA COTE R À L'ADMISSION AU BACCALURÉAT CHEZ LES 18 À 25 ANS DANS L'ENSEMBLE DU RÉSEAU UNIVERSITAIRE ET DANS L'ÉTABLISSEMENT, DE 2011 à 2016 (en pourcentage)**



Source : Cheminement universitaire des personnes diplômées des collèges, DERU, MEES.

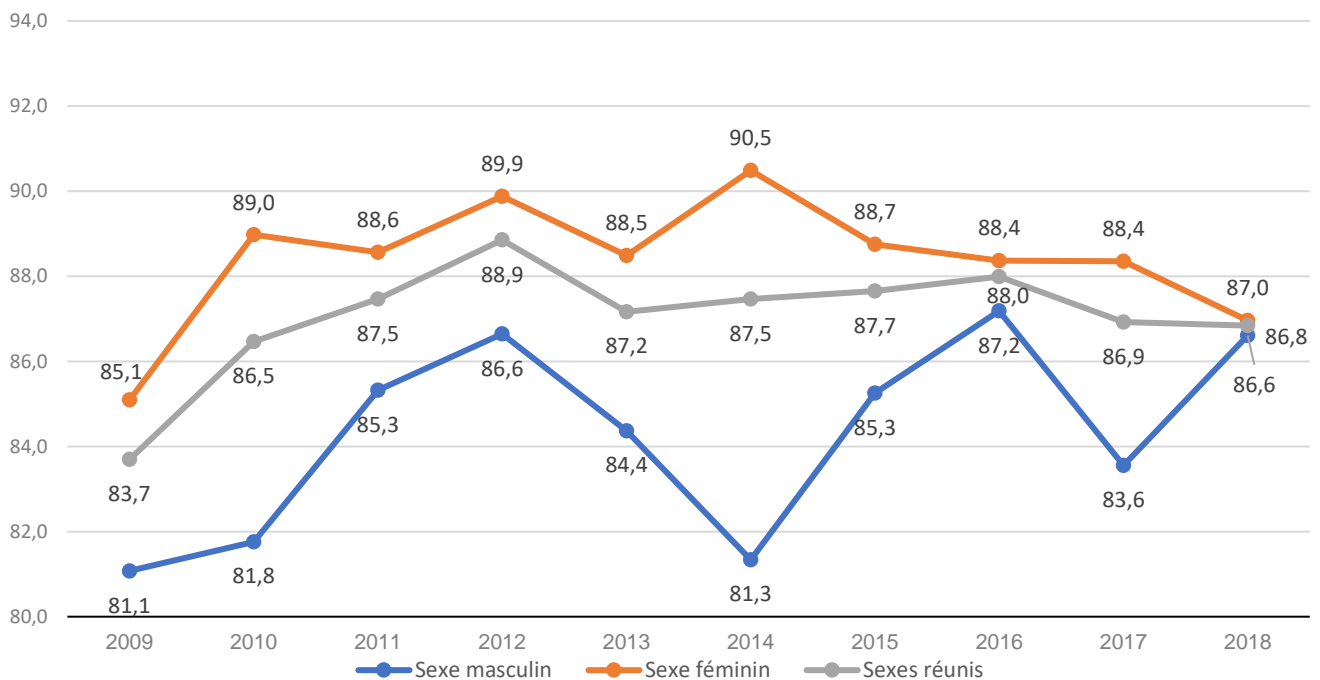


GRAPHIQUE 2.L

**TAUX DE PERSÉVÉRANCE AU BACCALAURÉAT APRÈS UN AN DANS L'ENSEMBLE DU RÉSEAU UNIVERSITAIRE, COHORTES DE 2009 À 2018 (selon le sexe, en pourcentage)**


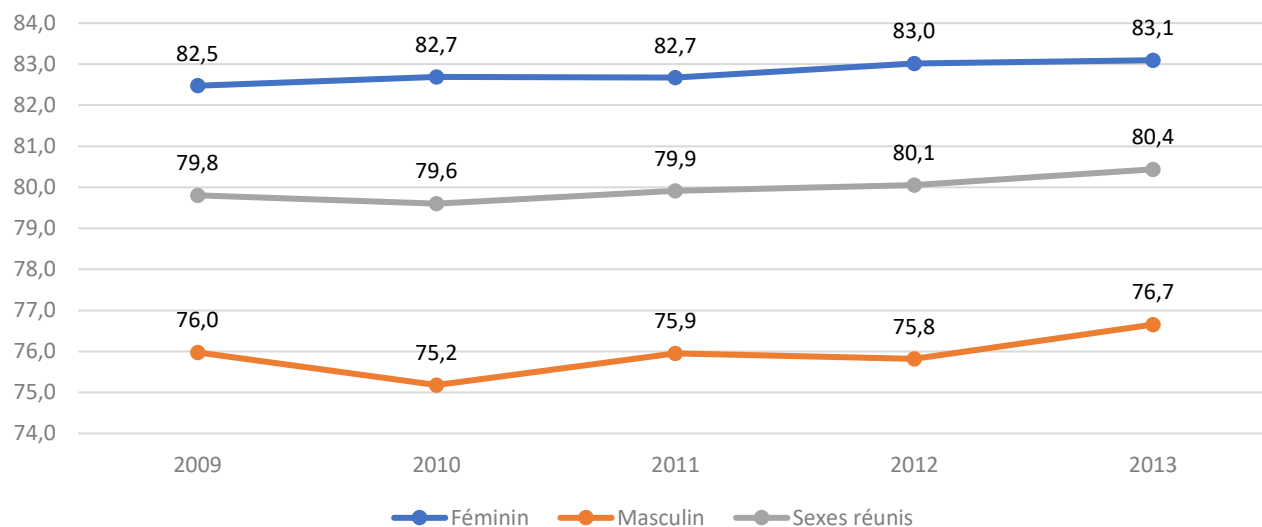
Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, août 2020.

GRAPHIQUE 2.M

**TAUX DE PERSÉVÉRANCE AU BACCALAURÉAT APRÈS UN AN DANS L'ÉTABLISSEMENT, COHORTES DE 2009 À 2018 (selon le sexe, en pourcentage)**


Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, août 2020.

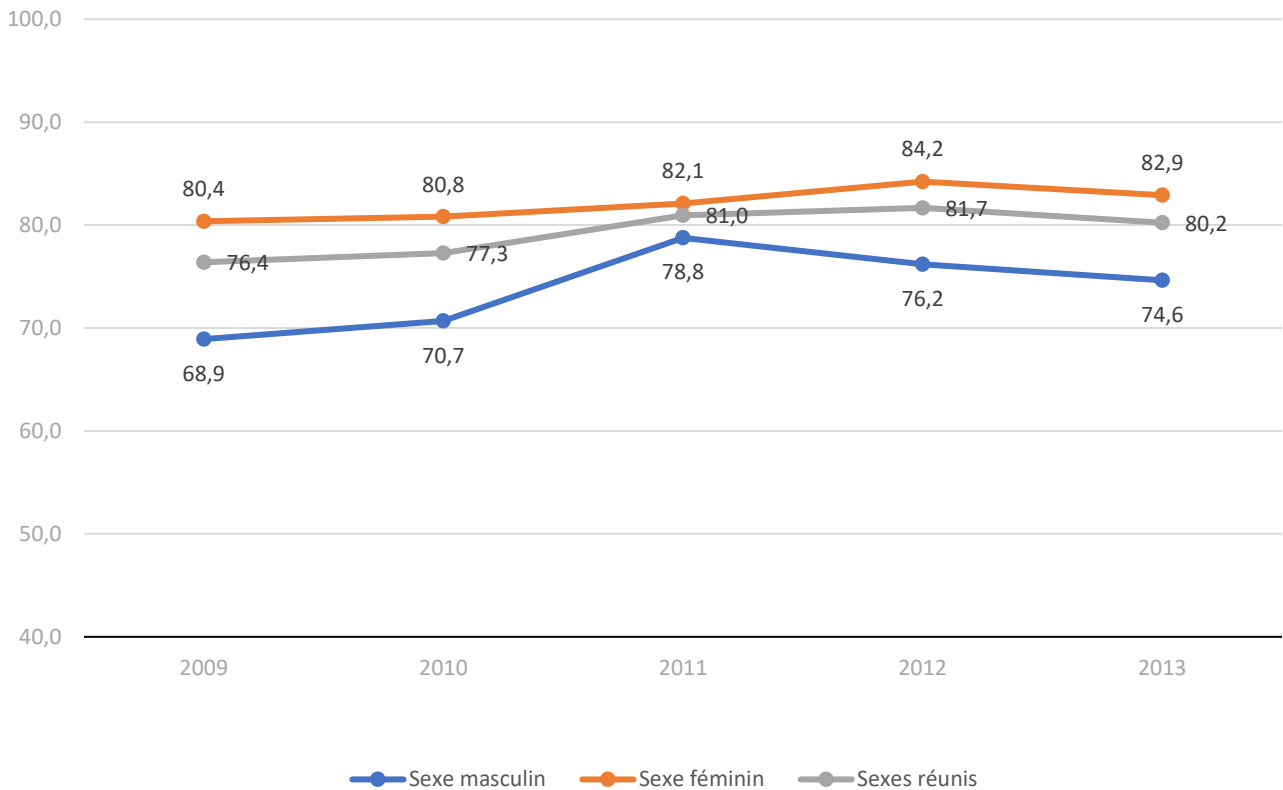
GRAPHIQUE 2.N  
TAUX D'OBTENTION D'UN BACCALAURÉAT SIX ANS APRÈS L'INSCRIPTION DANS L'ENSEMBLE DU RÉSEAU  
UNIVERSITAIRE, COHORTES DE 2009 À 2013 (selon le sexe, en pourcentage)



Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, août 2020.

GRAPHIQUE 2.O

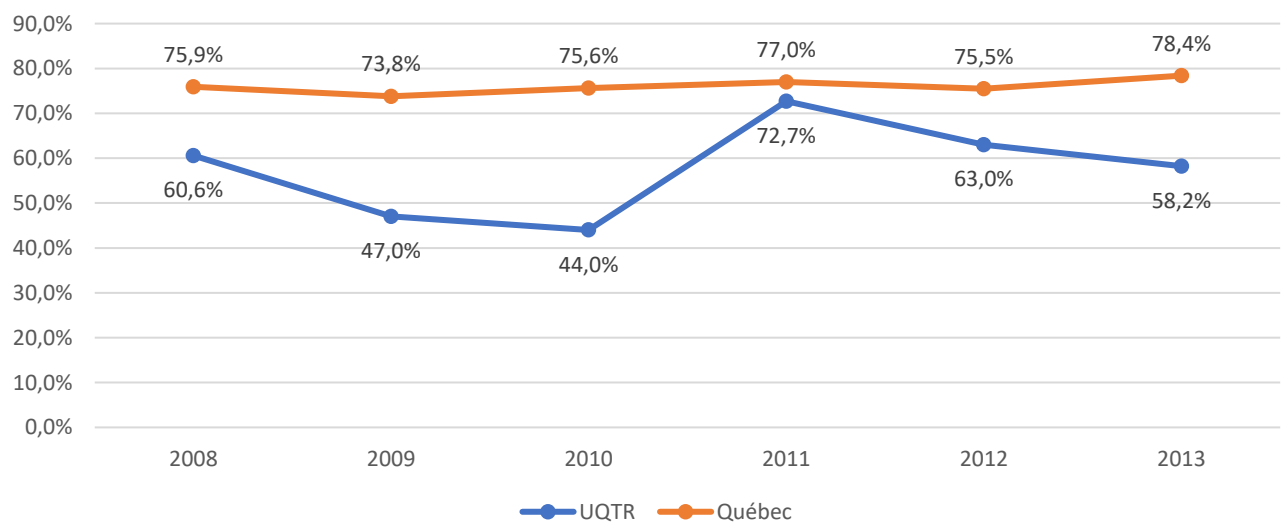
**TAUX D'OBTENTION D'UN BACCALAURÉAT SIX ANS APRÈS L'INSCRIPTION DANS L'ÉTABLISSEMENT, COHORTES DE 2009 À 2013 (selon le sexe, en pourcentage)**



Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, août 2020.

GRAPHIQUE 2.P

**COMPARAISON DU TAUX D'OBTENTION D'UN BACCALAURÉAT SIX ANS APRÈS L'INSCRIPTION DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX<sup>22</sup> ENTRE L'ENSEMBLE DU RÉSEAU UNIVERSITAIRE ET L'ÉTABLISSEMENT, COHORTES DE 2008 À 2013 (en pourcentage)**

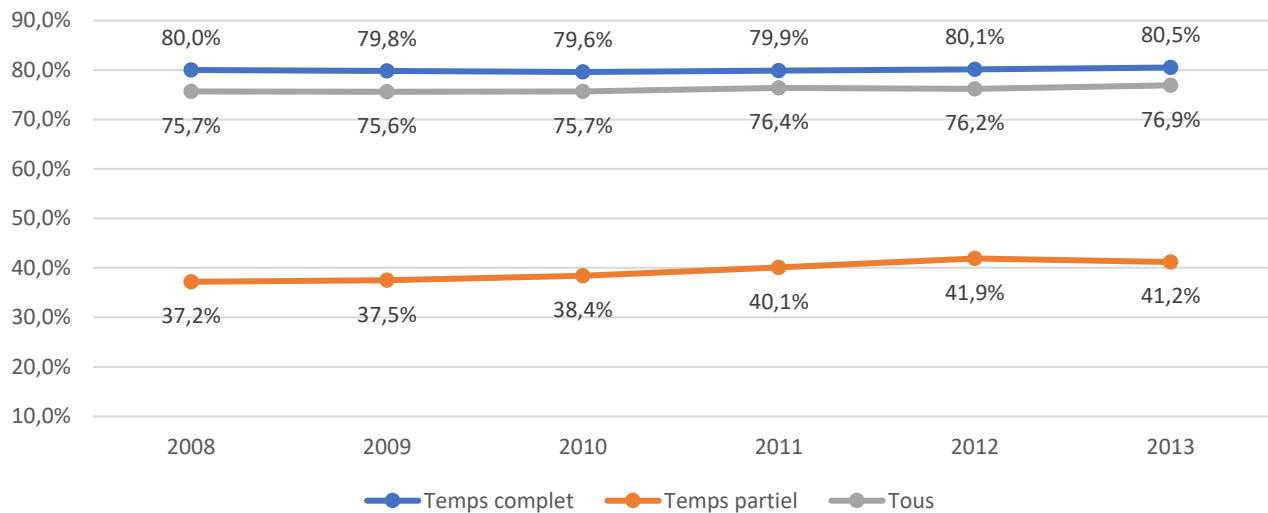


Source : Fichier de cheminement, MEES, septembre 2020.

<sup>22</sup> Prendre note que les étudiants internationaux sans statut légal au Canada (AS) ne sont pas considérés dans ces données. De plus, notons que, pour l'ÉTS, les étudiants en provenance de sciences de la nature (année préparatoire) ont été retranchés des cohortes de baccalauréat (domaine « sans objet »).

GRAPHIQUE 2.Q

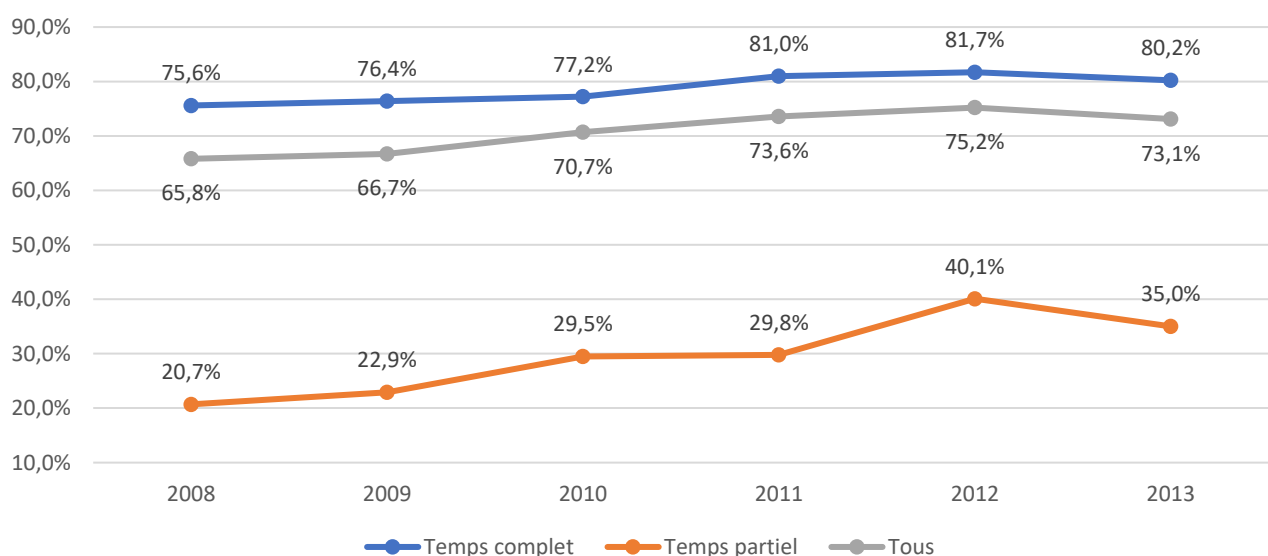
**TAUX D'OBTENTION D'UN BACCALAURÉAT SIX ANS APRÈS L'INSCRIPTION DANS L'ENSEMBLE DU RÉSEAU UNIVERSITAIRE, COHORTES DE 2008 À 2012 (selon le régime d'études, en pourcentage)**



Source : Fichier de cheminement, MEES, septembre 2020.

GRAPHIQUE 2.R

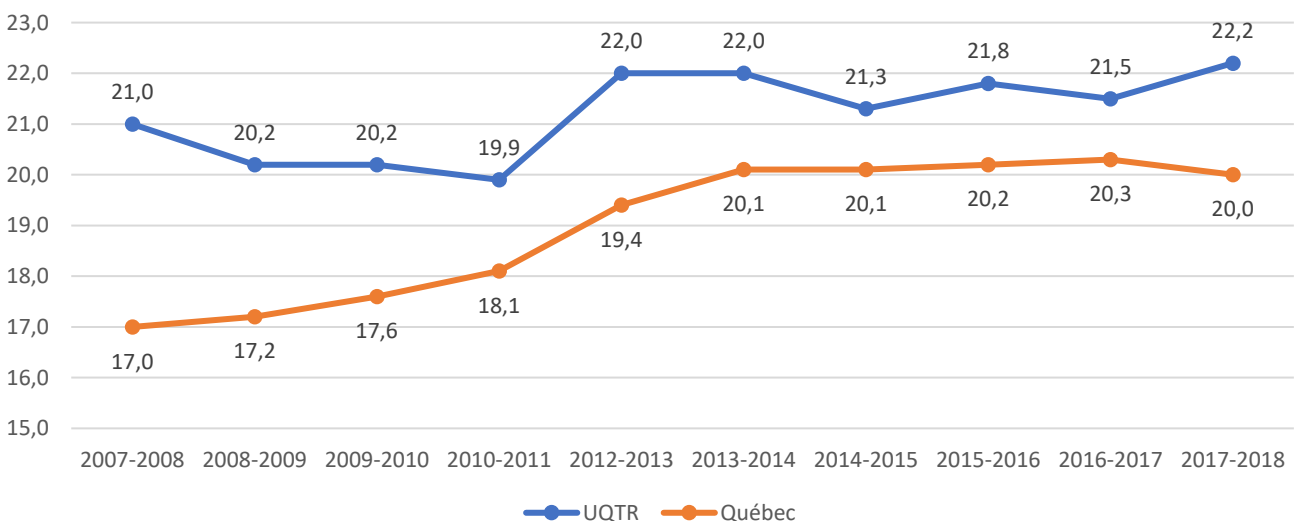
**TAUX D'OBTENTION D'UN BACCALAURÉAT SIX ANS APRÈS L'INSCRIPTION DANS L'ÉTABLISSEMENT, COHORTES DE 2008 À 2013 (selon le régime d'études, en pourcentage)**



Source : Fichier de cheminement, MEES, septembre 2020.

GRAPHIQUE 2.S

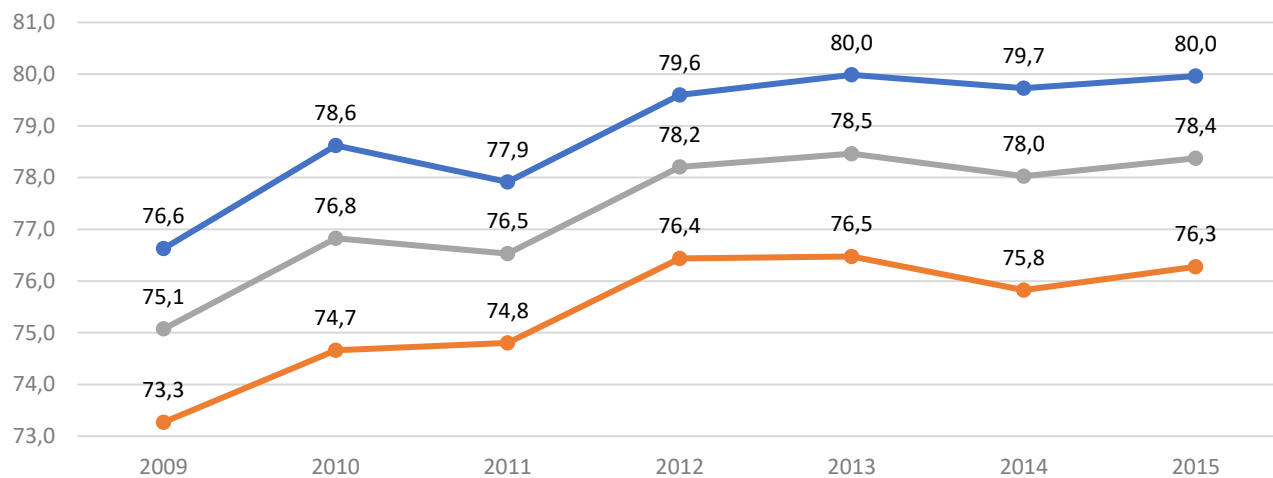
**COMPARAISON DE L'ÉVOLUTION DU RATIO D'ENCADREMENT AU 1<sup>ER</sup> CYCLE, 2007-2008 à 2017-2018 (en nombre)**



Source : Enquête sur le personnel, CRÉPUQ-BCI; GDEU, MEES

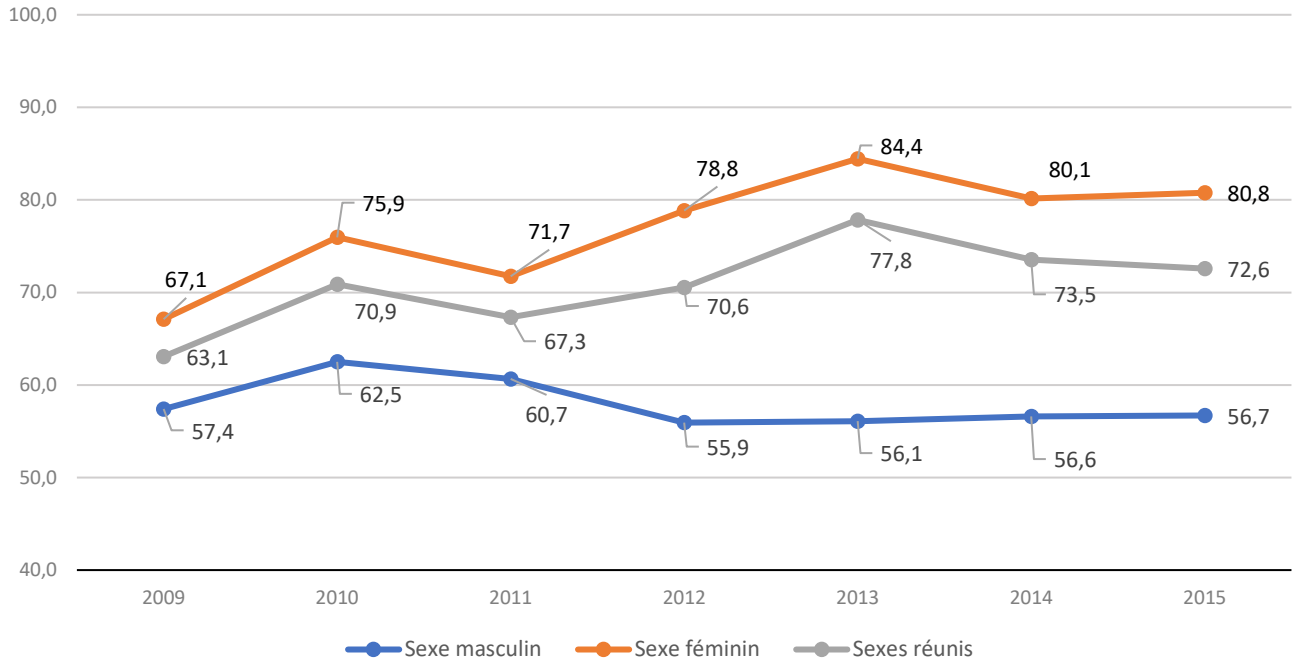
GRAPHIQUE 2.T

**TAUX D'OBTENTION D'UNE MAÎTRISE QUATRE ANS APRÈS L'INSCRIPTION DANS L'ENSEMBLE DU RÉSEAU UNIVERSITAIRE, COHORTES DE 2009 À 2015 (selon le sexe, en pourcentage)**



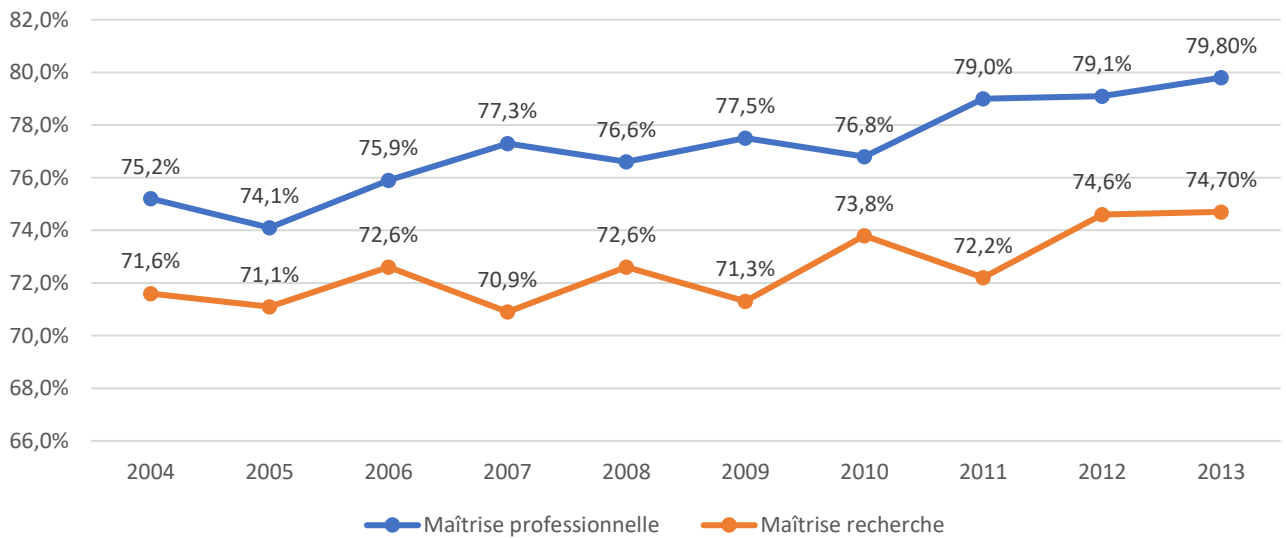
Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, août 2020.

**GRAPHIQUE 2.U**  
**TAUX D'OBTENTION D'UNE MAÎTRISE QUATRE ANS APRÈS L'INSCRIPTION DANS L'ÉTABLISSEMENT,**  
**COHORTES DE 2009 À 2015 (selon le sexe, en pourcentage)**



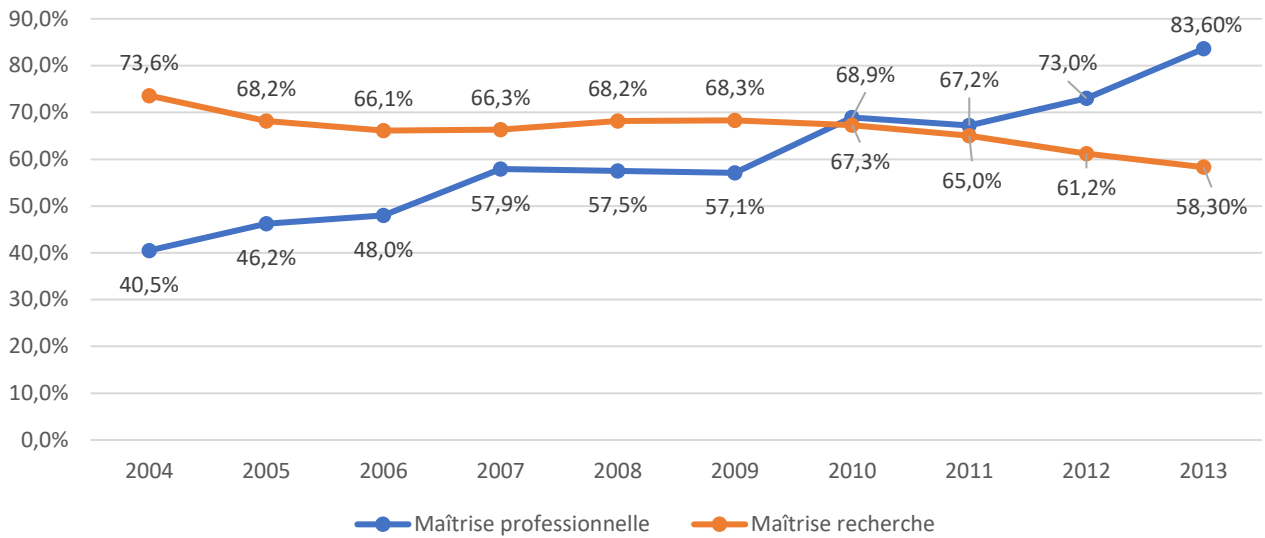
Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, août 2020.

**GRAPHIQUE 2.V**  
**TAUX D'OBTENTION D'UNE MAÎTRISE SIX ANS APRÈS L'INSCRIPTION DANS L'ENSEMBLE DU RÉSEAU**  
**UNIVERSITAIRE, COHORTES DE 2004 À 2012 (selon la sanction, en pourcentage)**



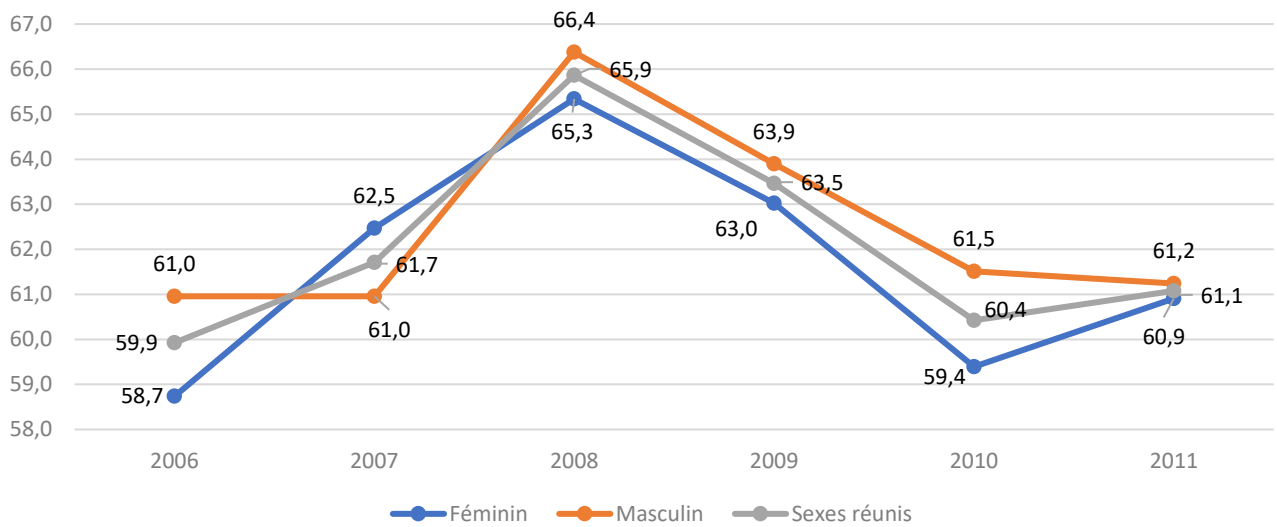
Source : Fichier de cheminement du MEES, septembre 2020.

**GRAPHIQUE 2.W**  
**TAUX D'OBTENTION D'UNE MAÎTRISE SIX ANS APRÈS L'INSCRIPTION DANS L'ÉTABLISSEMENT, COHORTES DE 2004 À 2012 (selon la sanction, en pourcentage)**



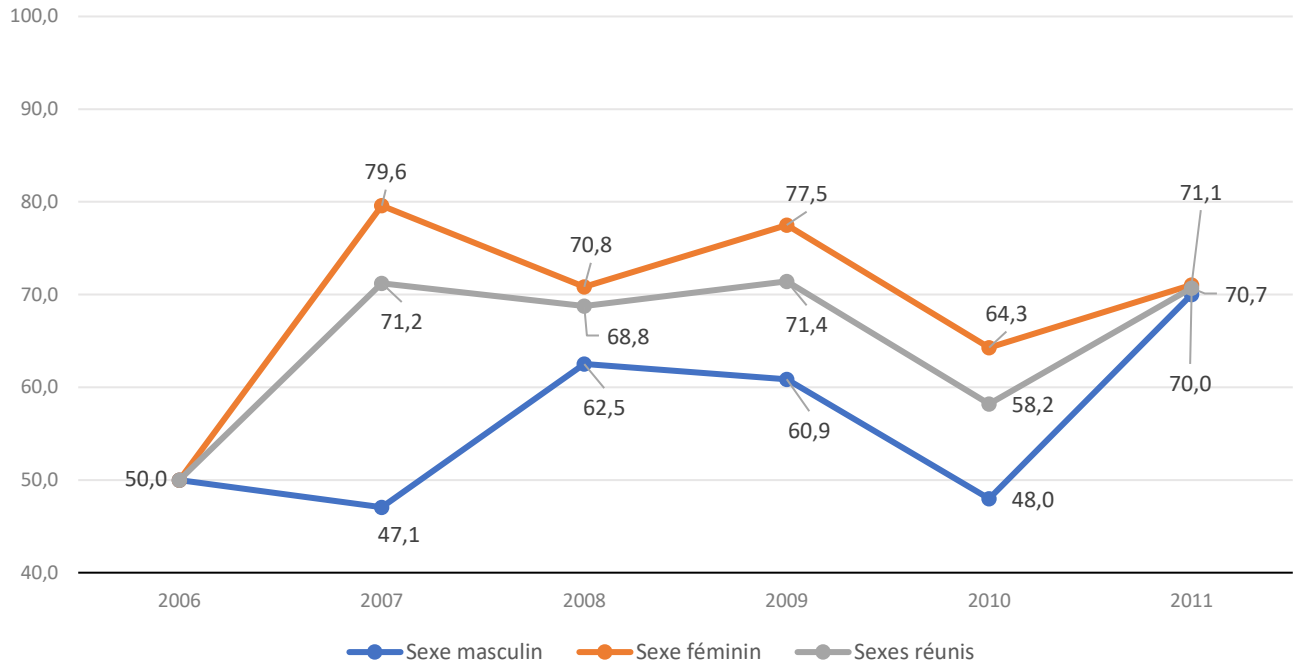
Source : Fichier de cheminement du MEES.

**GRAPHIQUE 2.X**  
**TAUX D'OBTENTION D'UN DOCTORAT HUIT ANS APRÈS L'INSCRIPTION DANS L'ENSEMBLE DU RÉSEAU UNIVERSITAIRE, COHORTES DE 2006 À 2011 (selon le sexe, en pourcentage)**



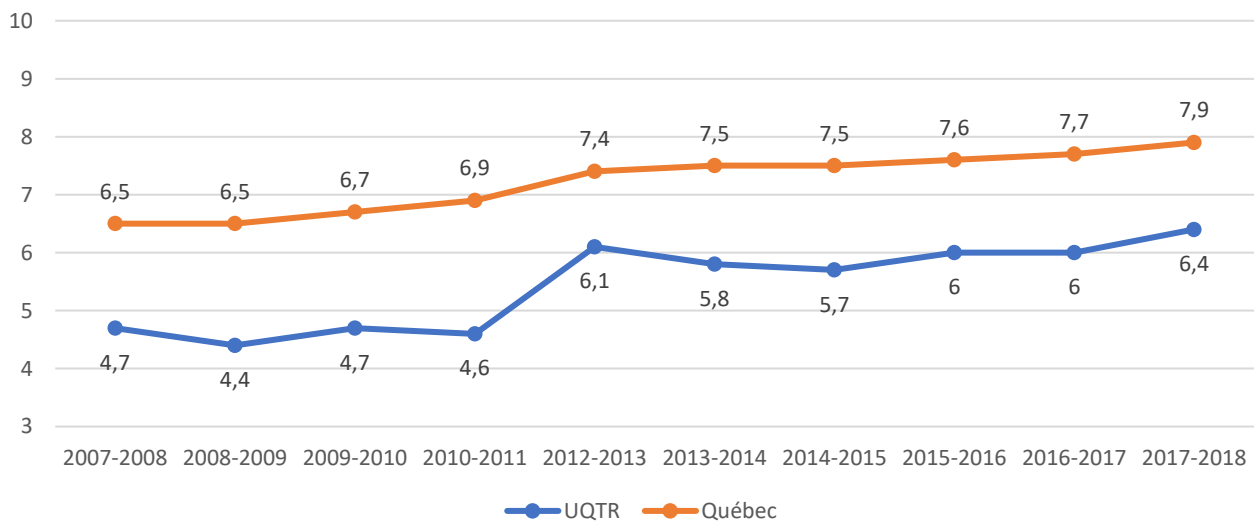
Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, août 2020.

**GRAPHIQUE 2.Y**  
**TAUX D’OBTENTION D’UN DOCTORAT HUIT ANS APRÈS L’INSCRIPTION DANS L’ÉTABLISSEMENT,**  
**COHORTES DE 2006 À 2011 (selon le sexe, en pourcentage)**



Source : Ministère de l’Enseignement supérieur, août 2020.

**GRAPHIQUE 2.Z**  
**COMPARAISON DE L’ÉVOLUTION DU RATIO D’ENCADREMENT AUX CYCLES SUPÉRIEURS, 2007-2008 à**  
**2017-2018 (en nombre)**



Source : Enquête sur le personnel, CRÉPUQ-BCI; GDEU, MEES

*Selon vous, quelles caractéristiques internes (personnel de l’établissement, environnement d’études, infrastructures, campus multiples, etc.) ou externes (particularités de la région où se situe votre établissement, par exemple) à votre établissement entraînent des enjeux ou des défis en matière de réussite?*

**Caractéristiques internes**

Dans le cadre du plan de redressement budgétaire de l’UQTR, l’un des axes essentiels était l’inscription de plus d’étudiants. En effet, le modèle de financement universitaire dépendant presque essentiellement du nombre d’étudiants en équivalence temps plein (EETP), l’UQTR a dû faire des efforts considérables pour augmenter sa population étudiante et ce, alors que la baisse démographique au Québec happait les établissements postsecondaires. Cette situation a eu deux effets qui comportent des enjeux pour la réussite étudiante : l’admission et l’inscription de plus d’étudiants internationaux et la hausse du taux de sélectivité.



### *L'augmentation du nombre d'étudiants internationaux*

L'arrivée d'étudiants internationaux est un phénomène extrêmement riche pour nos universités et nos collectivités, mais, comme le montre le [graphique 2.P](#), ces étudiants présentent un faible taux d'obtention d'un baccalauréat après 6 ans (en 2013, 58,2 % à l'UQTR; 78,4 % au Québec). En lien avec cette statistique, les efforts de recrutement à l'international ont porté leurs fruits au sein de notre établissement puisque nous notons une hausse de 48,5 % des inscriptions d'étudiants internationaux au cours des cinq dernières années (2014-2019) (cf. [Graphique 1.J](#)). Donc, l'UQTR est heureuse d'accueillir plus d'étudiants provenant de l'étranger, mais leur intégration et leur réussite représentent un défi de taille.

### *La hausse du taux de sélectivité*

Un autre effet d'un plus grand recrutement est la hausse du taux de sélectivité. Bien que ce taux soit une statistique positive en ce qui concerne l'accès aux études postsecondaires, il entraîne une conséquence inévitable : l'admission et l'inscription d'étudiants ayant une cote de rendement au collégial (CRC) plus basse. La CRC semble être un indicateur de réussite des études puisque les étudiants inscrits à l'université avec une CRC de 24 et moins présentaient un taux de diplomation au baccalauréat (après 6 ans) de 66,5 % alors que 93% de ceux avec une CRC de 31 et plus obtenaient la même sanction dans les mêmes délais<sup>23</sup>. En ce qui concerne la CRC des étudiants à l'admission, l'UQTR a une moyenne (2011-2016) de 26,4 % des étudiants admis avec une CRC de 24 et moins (18,2 % au Québec) et de 39,8 % avec une CRC de 28 et plus (53,2 % au Québec) (cf. [Graphique 2.K](#)).

### **Caractéristiques externes**

#### *Temps disponible pour les études*

Comme l'UQTR accueille des étudiants plus âgés ayant plus de responsabilités familiales et financières, le temps disponible pour les études est réduit. Non seulement le temps consacré aux études est plus court, mais aussi le temps à consacrer pour profiter des services d'aide de l'université et pour participer aux activités étudiantes qui facilitent l'intégration académique et sociale est grandement réduit. Ce fait indique que l'UQTR devra faire preuve d'originalité dans la façon d'offrir ses services pour accompagner ces étudiants.

#### *Situation socioéconomique de la région*

Bien que l'UQTR accueille des étudiants de toutes les régions du Québec, la majorité des inscrits proviennent principalement de la ville de Trois-Rivières et des municipalités régionales de comté (MRC) en périphérie (ex. Shawinigan, Mékinac, La Tuque, Maskinongé)<sup>24</sup>. Or, ces régions présentent des indicateurs socioéconomiques plus faibles que la moyenne québécoise qui représentent, toujours en 2020, des caractéristiques défavorables à la réussite (faible scolarité des parents, soutien financier limité, etc.). Ce constat est également appuyé par le portrait de notre communauté étudiante dressé dans la section précédente.

*En vous appuyant sur les graphiques exposés précédemment, sur les données présentées dans le fichier Excel et sur les données dont dispose votre établissement, quelles sont les plus grandes préoccupations de votre établissement en matière de réussite? Quels éléments propres à votre établissement peuvent expliquer, en tout ou en partie, l'évolution de ces indicateurs de réussite et vos préoccupations à cet égard?*

Selon l'analyse de notre portrait d'établissement en matière de réussite, plusieurs points nous apparaissent préoccupants tels que :

- La diplomation des étudiants internationaux;
- L'accompagnement des étudiants conciliant travail-famille-études;
- La réussite des étudiants à temps partiel au premier cycle;
- La diminution de la diplomation en maîtrise avec recherche.

#### *La diplomation des étudiants internationaux*

Comme démontré, la diplomation des étudiants internationaux est plus faible que celle des étudiants québécois. Cet élément peut être causé par plusieurs facteurs, par contre nous savons que l'accueil et l'intégration des étudiants internationaux est une clé pour favoriser et encourager la persévérance et la

<sup>23</sup> Conseil supérieur de l'éducation (2019). *L'influence de la cote de rendement au collégial*. Avis MEES.

<sup>24</sup> Direction de la recherche institutionnelle (2020). *Portrait de la réussite – Outils en appui aux portraits d'établissement*. Université du Québec.

réussite scolaires. De ce fait, les étudiants internationaux se retrouvent en plus grand nombre à l'UQTR avec une préparation parfois déficiente aux études universitaires en contexte nord-américain.

#### *L'accompagnement des étudiants conciliant travail-famille-études*

L'UQTR a une population étudiante plus âgée que la moyenne nationale ce qui fait en sorte que plusieurs de nos étudiants ont des responsabilités financières et familiales à conjuguer avec leurs études. De plus, ces étudiants sont souvent inscrits à temps partiel, ce qui représente un facteur de risque supplémentaire pour la réussite de leurs études universitaires. L'UQTR a mis en place certaines mesures pour aider ces étudiants dont une halte-garderie, l'offre de programmes ou de cours en formule intensive et la création de programmes courts qui peuvent mener à l'obtention d'un baccalauréat ou d'une maîtrise (par cumul ou programmes gigognes). Ces mesures adaptées permettent de répondre aux besoins de ces étudiants, cependant, elles ne sont disponibles que dans certains programmes, alors que d'autres programmes présentent moins de souplesse dans leur cheminement, ce qui peut entraîner l'allongement des études, voire l'abandon des études. L'UQTR devra faire preuve d'originalité pour répondre aux besoins émergents grâce à de nouvelles formules favorisant la réussite de ces étudiants.

#### *La réussite des étudiants à temps partiel*

L'UQTR compte un nombre plus élevé d'étudiants à temps partiel. Cette situation est un enjeu en matière de réussite pour notre université puisqu'il est facile pour ces étudiants de perdre leur motivation. Aussi, la structure des études universitaires, pour ce qui est des programmes de grade, est plus rigide ce qui peut rendre complexe la poursuite d'un programme dans les délais prescrits. La mise en place de mesures plus souples (programmes gigognes, programmes intensifs, etc.) permet d'accommoder les étudiants dans certains programmes, mais il devient important de généraliser ces façons afin de permettre à plus d'étudiants une flexibilité dans leur cheminement.

### 3 LES PRATIQUES ET LES MESURES EN VIGUEUR DANS L'ÉTABLISSEMENT QUI VISENT À FAVORISER LA RÉUSSITE DES ÉTUDIANTS

#### Objectifs

- Pour l'établissement, cette section vise à lui permettre de mettre en évidence les pratiques et les mesures qu'il a déployées et qu'il juge les plus efficaces pour favoriser la réussite des étudiants.
- Pour le Ministère, elle vise à lui permettre d'enrichir la production du plan d'action sur la réussite en enseignement supérieur, entre autres en ciblant des pratiques et des mesures porteuses et leurs facteurs de succès.

#### Consignes

- Veuillez répondre aux trois questions suivantes en remplissant les tableaux prévus à cette fin.
- Pour répondre à ces questions, vous pouvez utiliser des éléments décrits dans le rapport sur la performance que l'établissement a transmis à l'automne 2019 au Ministère en vertu de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (Loi 95).

#### 3.1 Quelles sont les pratiques et les mesures destinées à tous les étudiants, sans égard à leurs caractéristiques particulières, que votre établissement a mises en place en matière de réussite et qui semblent avoir donné les meilleurs résultats (maximum de 3 pratiques ou mesures)?

Titre de la pratique ou mesure	Brève description <sup>(1)</sup>	Facteurs de succès	Ressources requises <sup>(2)</sup>	Méthode d'évaluation de la pratique ou mesure <sup>(3)</sup>
<b>Plan global d'études</b>	Obligatoire pour les étudiants à la maîtrise avec recherche et au doctorat et optionnel pour les étudiants à la maîtrise professionnelle. L'étudiant doit soumettre un plan dans lequel sont définies les modalités de réalisation de son programme.	- Augmentation de l'interaction étudiant-professeur. - Permet d'assurer un suivi adéquat. - Permet de mieux baliser le cheminement de l'étudiant.	<b>Ressources humaines :</b> Équipe du Service des technologies de l'information pour l'automatisation des plans Équipe du décanat des études au suivi des plans d'études  <b>Ressources technologiques :</b> Intégration du plan global d'études au dossier de l'étudiant	- Taux d'obtention d'une maîtrise quatre ans après l'inscription - Durée moyenne des études de cycles supérieurs <i>(Mesure en place depuis 2 ans, en attente des premiers résultats)</i>
<b>Mentorat (aide par les pairs) offert en présentiel et en ligne</b>	Rencontres individuelles ou de groupe afin d'offrir un accompagnement sur mesure. Deux types de mentorats qui : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Permet aux étudiants de tous les cycles d'améliorer leur français écrit (révision grammaticale et rédaction) ou oral ;</li> <li>• Sous forme de centres d'aide, permet aux étudiants du 1<sup>er</sup> cycle d'être accompagnés dans des cours spécifiques réputés difficiles (ex. Gestion financière, comptabilité, etc.)</li> </ul> Les mentors sont des étudiants experts dans les disciplines offertes. (près de 600 participants en 2019-2020)	- Selon les disponibilités des étudiants - Relation dynamique par des pairs - Enseignement personnalisé - Partage de ressources - Polyvalence du service - Collaboration des enseignants des cours et des directions de programme - Possibilité d'en suivre sur plusieurs sessions - Offert en présentiel et en ligne	<b>Ressources humaines :</b> Deux professionnelles et une équipe de plus de 40 mentors formés  <b>Ressources matérielles :</b> Salles de travail (bibliothèque) ou salles de classe, Outils et livres selon la discipline, Ordinateur et accès internet, Système informatique pour la comptabilisation des inscriptions.  <i>Présentiel :</i> locaux, copies papier, matériel nécessaire pour la projection du contenu <i>En ligne :</i> ordinateur, plateforme Zoom, caméra web, micro, documents électroniques	- Appréciation du service exprimée par les étudiants - Constance du nombre de demandes - Nombre d'étudiants qui utilisent le service plus d'une session - Littérature scientifique au sujet de programmes d'aide par les pairs et leur impact sur la persévérance - Sondage de satisfaction des utilisateurs : 92 % (nov 2019)
	<b>-Ateliers de révision grammaticale et de rédaction</b>	- Offert à plusieurs reprises aux sessions d'automne et d'hiver	<b>-Ressources humaines :</b> Deux professionnelles	- Appréciations des activités par les étudiants

Titre de la pratique ou mesure	Brève description <sup>(1)</sup>	Facteurs de succès	Ressources requises <sup>(2)</sup>	Méthode d'évaluation de la pratique ou mesure <sup>(3)</sup>
<b>Ateliers divers de groupe en présence ou à distance</b>	(148 étudiants pour 37 ateliers offerts en 2019-2020) -Ateliers de stratégies d'études efficaces et Cybercafés « Ça va bien étudier » portant sur les thèmes de métier étudiant : cartes heuristiques, examens et lecture et prise de notes, concentration, gestion du stress, gestion du temps, motivation et travaux (individuels et en équipe), etc. (211 étudiants en 2019-2020)	-Offert en ligne ou en présentiel -Possibilité d'écoute en rediffusion pour certains ateliers -Partage de ressources -Enseignement pratique -Enregistrements et matériel disponibles au-delà des moments proposés -Qualité du contenu présenté -Animation dynamique et interactive -Expertise des formateurs -Accompagnement possible à la suite des activités	responsables de la coordination et six étudiants formateurs (ateliers de révision grammaticale et de rédaction) -Ressources matérielles : <i>Présentiel</i> : locaux, copies papiers, matériel nécessaire pour la projection du contenu <i>En ligne</i> : ordinateur, plateforme Zoom, caméra web, micro, documents électroniques	-Commentaires par courriel ou en présence recueillis -Sondage de satisfaction des utilisateurs: 92 % (nov 2019)

(1) Dans la description de la pratique ou de la mesure, l'établissement est invité à indiquer, notamment, le nombre d'étudiants qui en ont bénéficié.

(2) Les ressources requises renvoient aux ressources humaines, matérielles, financières ou autres nécessaires au déploiement de la pratique ou de la mesure. L'établissement peut faire une énumération approximative de ces ressources.

(3) Advenant le cas où la pratique ou la mesure n'a pas été évaluée, l'établissement est invité à l'indiquer, puis à exposer brièvement comment il a déterminé son efficacité.

### 3.2 Quelles sont les pratiques et les mesures destinées aux étudiants que votre établissement a mises en place pour favoriser leur transition harmonieuse entre les ordres d'enseignement collégial et universitaire ou entre les cycles et qui semblent avoir donné les meilleurs résultats (maximum de 3 pratiques ou mesures)?

Titre de la pratique ou mesure	Brève description <sup>(1)</sup>	Facteurs de succès	Ressources requises <sup>(2)</sup>	Méthode d'évaluation de la pratique ou mesure <sup>(3)</sup>
<b>DEC-BAC intégré Passerelles</b>	<b>DEC-BAC intégré</b> Entente entre collège et université dans le cadre de programmes dans un même domaine. <b>Passerelles</b> Reconnaissance de cours à l'Université à partir d'une formation technique dans un domaine d'études connexe.	<b>DEC-BAC intégré</b> -Accès rapide et facile aux études universitaires. -Durée entre l'inscription et la diplomation réduite. -Intégration facilitée sur le marché du travail. -Double diplomation. <b>Passerelles</b> -Reconnaissance de cours. -Exemption de préalables à l'entrée. -Passage harmonieux entre les programmes. -Cohérence de la formation. -Réduction de la durée des études. -Double diplomation.	<b>Ressources matérielles et financières :</b> Ententes avec les collèges <b>Ressources humaines :</b> Professionnelle à la reconnaissance des acquis Directions de comités de programmes <b>Ressources technologiques :</b> Plateforme pour la reconnaissance des acquis	-Nombre d'inscrits qui ont pris cette option. -Nombre d'inscrits qui sont passés par une passerelle.
<b>Passages intercycles</b>	Les passages d'un cycle d'études à l'autre peuvent être favorisés ou facilités par diverses méthodes. À l'UQTR nous privilégions : -Activités de stage dans les laboratoires de recherche au 1 <sup>er</sup> cycle	- Émulation par des pairs et des professeurs-chercheurs -Initiation à la recherche dès le 1 <sup>er</sup> cycle -Mentorat par des modèles signifiants -Bourses universelles – Accès facilité aux cycles	<b>Ressources financières :</b> Pour les bourses universelles	Nombre d'étudiants qui ont bénéficié de la mesure. -Taux de passage intra-établissement du baccalauréat aux cycles supérieurs (maîtrise ou doctorat à cheminement intégré)

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'un parcours de style Honor (bac-maîtrise intégré)</li> <li>- Passages accélérés du 1<sup>er</sup> au 2<sup>e</sup> cycle et du 2<sup>e</sup> au 3<sup>e</sup> cycle</li> <li>- Bourses universelles (universalis causa) aux cycles supérieurs. Ces bourses assurent un financement de 6 000 \$ sur 4 sessions à la maîtrise recherche et de 21 000 \$ sur trois ans au doctorat.</li> </ul>	supérieurs pour des étudiants ayant des responsabilités extra-académiques		<p>cohorte des diplômés suivie sur trois ans</p> <p>-Taux de passage intra-établissement de la maîtrise recherche au doctorat, cohorte des diplômés de maîtrise suivie sur trois ans</p>
<b>Service d'aide à la rédaction scientifique en présentiel et en ligne pour les étudiants de cycles supérieurs</b>	<p>Service qui vise à répondre aux questions ponctuelles des étudiants en lien avec les différents aspects de la rédaction scientifique ou le processus de recherche. Deux périodes hebdomadaires pour 62 périodes d'aide (en ligne ou en présentiel). (18 étudiants en 2019-2020)</p> <p><b>**Première année d'implantation du service)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Partage d'outils et de stratégies</li> <li>-Expérience des mentors</li> <li>-Formule sans rendez-vous</li> <li>-Suivi personnalisé si nécessaire et possibilité de mentorat individuel</li> </ul>	<p><b>-Ressources humaines :</b> Professionnelle pour la coordination Deux mentors expérimentés</p> <p><b>-Ressources matérielles :</b> Salles de travail (bibliothèque) Ordinateur et accès internet Outils et livres</p> <p><b>-Ressources financières :</b> env. 1500 \$ (salaire des mentors)</p>	<p>Non évalué pour le moment (implantation du service et le contexte d'enseignement à distance avec la pandémie nuit à la diffusion du service) Pourra être évalué à la reprise normale des activités</p>

- (1) Dans la description de la pratique ou de la mesure, l'établissement est invité à indiquer, notamment, le nombre d'étudiants qui en ont bénéficié.
- (2) Les ressources requises renvoient aux ressources humaines, matérielles, financières ou autres nécessaires au déploiement de la pratique ou de la mesure. Leur énumération peut être approximative.
- (3) Advenant le cas où la pratique ou la mesure n'a pas été évaluée, l'établissement est invité à l'indiquer, puis à exposer brièvement comment il a déterminé son efficacité.

**3.3** Quelles sont les pratiques et les mesures destinées aux étudiants qui présentent certaines particularités (étudiants-parents, étudiants de première génération, étudiants autochtones, étudiants en situation de handicap, etc.) que votre établissement a mises en place pour favoriser leur accès aux études universitaires, leur persévérance et leur diplomation et qui semblent avoir donné les meilleurs résultats (maximum de 3 pratiques ou mesures)?

Titre de la pratique ou mesure	Brève description <sup>(1)</sup>	Facteurs de succès	Ressources requises <sup>(2)</sup>	Méthode d'évaluation de la pratique ou mesure <sup>(3)</sup>
<b>Soutien et accompagnement personnalisé aux étudiants autochtones</b>	Rencontre individuelle ou de groupe afin d'offrir un accompagnement sur mesure répondant aux besoins spécifiques des étudiants issus des Premières Nations. Depuis la mise en place du service en janvier 2020 : 40 étudiants rencontrés	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Disponibilité du conseiller</li> <li>-Accompagnement sur mesure</li> <li>-Polyvalence du service</li> <li>-Collaboration du personnel enseignant</li> <li>-Approche de médiation interculturelle</li> <li>-Engagement et approche culturellement sécurisante du conseiller</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-<b>Ressources humaines</b> : Un conseiller au service aux étudiants autochtones</li> <li>-<b>Ressources matérielles</b> : Environnement sécurisant, bureau pouvant accueillir une famille</li> <li>-<b>Ressources financières</b> : Salaire du professionnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Mesure non évaluée pour le moment</li> <li>-Appréciation du service exprimée par les étudiants</li> <li>-Augmentation des demandes de soutien</li> </ul>
<b>Soutien et accompagnement personnalisé aux étudiants en situation de handicap</b>	Rencontre individuelle et élaboration d'un plan de services adaptés pour la mise en place d'un ensemble de mesures adaptées répondant aux besoins spécifiques des étudiants en situation de handicap (865 ÉSH en 2019-2020)	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Accompagnement et suivi personnalisé</li> <li>-Collaboration avec le personnel enseignant</li> <li>-Sensibilisation des acteurs concernés</li> <li>-Amélioration des outils de travail et de communication</li> <li>-Enseignement et pratiques inclusives tenant compte de la diversité étudiante</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Ressources humaines : Deux conseillères aux ÉSH dont une orthopédagogue, un conseiller et dix commis aux examens adaptés, plus d'une centaine de ressources étudiantes : surveillants d'examens, tuteurs, correcteurs, preneurs de notes, interprètes, etc.</li> <li>-Ressources matérielles : Trois locaux adaptés avec matériel informatique pour les examens, parc informatique (plus de 100 portables) et outils technologiques pour prêt aux étudiants</li> <li>Plateforme informatique centralisée de gestion des dossiers ÉSH et des examens adaptés</li> <li>Ressources financières : Enveloppe du MÉES dédiée à la mise en œuvre des services et des mesures (ressources humaines, matérielles) : 665 000 \$ dont près de 200 000 \$ pour les ressources humaines étudiantes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Augmentation importante du nombre de demandes annuelles (64 en 2010 à 865 en 2019)</li> <li>-Analyse du nombre de diplômés annuellement (plus d'une centaine depuis trois ans)</li> <li>-Sondage de satisfaction des services aux deux ans (85 % se disent satisfaits)</li> </ul>

<p><b>Programmation de webinaires ou d'ateliers hebdomadaire pour les étudiants internationaux</b></p>	<p>Réaliser des ateliers hebdomadaires pour informer, conseiller et accompagner les étudiants internationaux. L'objectif premier étant de soutenir le EI pendant son parcours universitaire, et ce, dans une optique de réussite et de persévérance scolaire.</p> <p><a href="#">Liste des webinaires</a> automne 2020</p>	<p>-Expertise et approche interculturelles propres au secteur EI -Compréhension accrue des besoins de cette population -Sentiment d'appartenance envers les SAE et l'UQTR -Sentiment de soutien de la part de l'organisation -Présence soutenue des SAEI -Bris de l'isolement -Partage et transmission hebdomadaire d'information actuelle et essentielle</p>	<p><b>Ressources humaines :</b> -Deux conseillères à l'accueil, intégration et immigration; -Une spécialiste en sciences de l'éducation -Une travailleuse de campus; -Une secrétaire -Autres professionnels des SAE (orientation, emploi, santé psychologie, etc.) <b>Ressources externes :</b> MIFI : Immigration, Francisation et Intégration Québec, IRCC : Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada <b>Ressources matérielles :</b> En présence : locaux, outils papier ou électroniques, affiches, ordinateur, projecteur À distance : ordinateur, caméra web, micro, outils électroniques Outils informatiques d'inscription aux ateliers et de comptabilisation des participants <b>Ressources financières :</b> 1000 \$ env. n'incluant pas les salaires des professionnels</p>	<p>-Sondage de satisfaction des services aux deux ans (85 % se disent satisfaits)</p>
--	--	---	--	---

- (1) Dans la description de la pratique ou de la mesure, l'établissement est invité à indiquer, notamment, le nombre d'étudiants qui en ont bénéficié.
- (2) Les ressources requises renvoient aux ressources humaines, matérielles, financières ou autres nécessaires au déploiement de la pratique ou de la mesure. Leur énumération peut être approximative.
- (3) Advenant le cas où la pratique ou la mesure n'a pas été évaluée, l'établissement est invité à l'indiquer, puis à exposer brièvement comment il a déterminé son efficacité.

## CONCLUSION

Le Ministère vous remercie d'avoir produit votre portrait d'établissement. Il vous invite à lui retourner les deux documents remplis (le portrait et le fichier Excel) au plus tard le vendredi **6 novembre 2020** à l'adresse [reussite-es@education.gouv.qc.ca](mailto:reussite-es@education.gouv.qc.ca).

Les renseignements transmis par l'intermédiaire de votre portrait seront pris en compte par le Ministère au moment de déterminer quelles mesures pourraient être retenues dans le plan d'action sur la réussite en enseignement supérieur, qui sera dévoilé au terme du Chantier.

Par ailleurs, le Ministère invitera, dans un second temps, chaque établissement à se fixer des objectifs et des cibles en matière de réussite et à indiquer les moyens qu'il compte mettre en place pour les atteindre. Ces objectifs devront être cohérents avec les indicateurs et les cibles retenus dans le Plan stratégique 2019-2023 du Ministère ainsi qu'avec le contexte particulier, les défis et les bonnes pratiques que l'établissement aura décrits dans le présent portrait.

Comme l'illustre l'encadré qui suit, tant à l'ordre d'enseignement collégial qu'à l'ordre d'enseignement universitaire, le Ministère a accordé la priorité à plusieurs indicateurs liés à la réussite et s'est doté de cibles ambitieuses à cet égard. Les indicateurs retenus portent sur l'accès aux études, la persévérance et la diplomation. Certaines cibles visent à maintenir le niveau de performance, le défi étant de contrer une tendance à la baisse.

INDICATEURS	Valeurs de référence	CIBLES			
		2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
<b>ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL</b>					
Taux d'obtention d'une sanction des études collégiales deux ans après la durée prévue du programme initial	Cohorte 2012, suivie jusqu'en 2016-2017 <b>65,0 %</b>	Cohorte 2015, suivie jusqu'en 2019-2020 <b>65,3 %</b>	Cohorte 2016, suivie jusqu'en 2020-2021 <b>65,6 %</b>	Cohorte 2017, suivie jusqu'en 2021-2022 <b>66,0 %</b>	Cohorte 2018, suivie jusqu'en 2022-2023 <b>68,0 %</b>
Taux global de réussite des cours suivis au 1 <sup>er</sup> trimestre	Cohorte 2017 <b>83,7 %</b>	Cohorte 2019 <b>84,0 %</b>	Cohorte 2020 <b>85,0 %</b>	Cohorte 2021 <b>86,0 %</b>	Cohorte 2022 <b>87,0 %</b>
<b>ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE</b>					
Taux d'accès au baccalauréat chez les 18 à 25 ans	<b>41,8 %</b>	<b>42,0 %</b>	<b>42,8 %</b>	<b>43,8 %</b>	<b>44,8 %</b>
Taux global de réussite des cours suivis au 1 <sup>er</sup> trimestre du baccalauréat	Valeur de départ et cibles à déterminer en collaboration avec le réseau universitaire				
Taux d'obtention d'un diplôme de baccalauréat six ans après l'inscription	Cohorte 2011, suivie jusqu'en 2017-2018 <b>79,6 %</b>	Cohorte 2013, suivie jusqu'en 2019-2020 <b>79,7 %</b>	Cohorte 2014, suivie jusqu'en 2020-2021 <b>79,8 %</b>	Cohorte 2015, suivie jusqu'en 2021-2022 <b>79,9 %</b>	Cohorte 2016, suivie jusqu'en 2022-2023 <b>80,0 %</b>
Taux d'obtention d'un diplôme de maîtrise quatre ans après l'inscription	Cohorte 2013, suivie jusqu'en 2017-2018 <b>77,6 %</b>	Cohorte 2015, suivie jusqu'en 2019-2020 <b>78,0 %</b>	Cohorte 2016, suivie jusqu'en 2020-2021 <b>78,5 %</b>	Cohorte 2017, suivie jusqu'en 2021-2022 <b>79,0 %</b>	Cohorte 2018, suivie jusqu'en 2022-2023 <b>80,0 %</b>

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, *Plan stratégique 2019-2023*, 2019, p. 22.